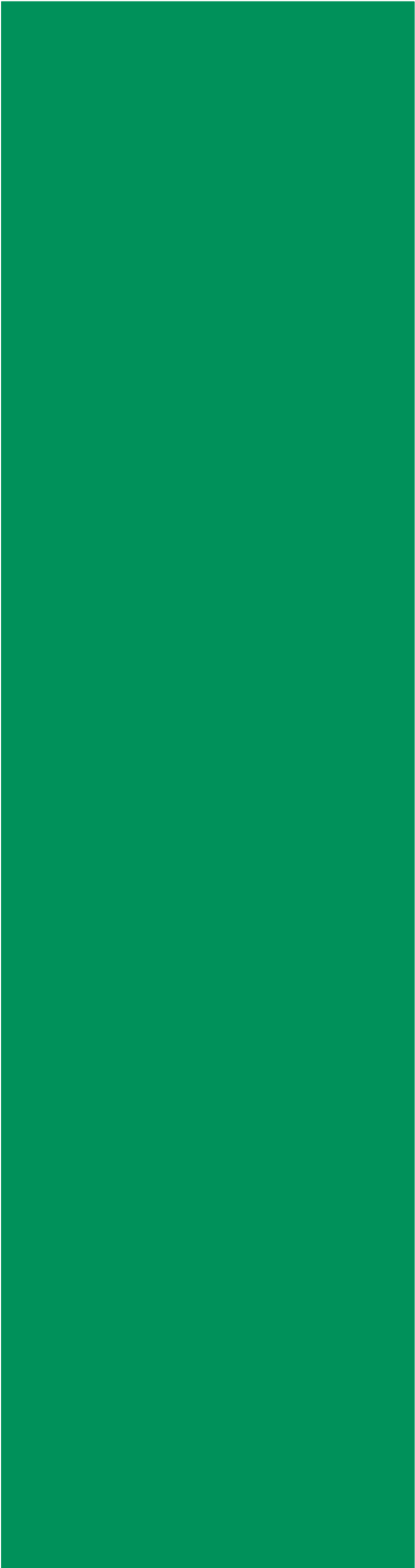




MULTIPAR GREEN BOND

Rapport annuel au 31 Décembre 2025

Société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE

Siège social : 1, boulevard Haussmann 75009 Paris

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Publication des prix d'émissions et de rachats : tenue à disposition des porteurs de parts chez la société de gestion

Sommaire

Rapport de gestion

Politique d'investissement	4
Certification	22

Comptes annuels

Bilan actif	27
Bilan passif	29
Compte de résultat	30

Comptes annuels - Annexe

Stratégie d'investissement	32
Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices	33
Règles et méthodes comptables	35
Evolution des capitaux propres	39
Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice	40
Ventilation de l'actif net par nature de parts	41
Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)	42
Exposition sur le marché des obligations convertibles	43
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux	44
Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle	45
Exposition directe sur le marché des devises	46
Exposition directe aux marchés de crédit	47
Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie	48
Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion	49
Créances et dettes : ventilation par nature	50
Frais de gestion, autres frais et charges	51
Engagements reçus et donnés	52
Autres informations	53
Détermination et ventilation des sommes distribuables	54
Inventaire	58
Inventaire des opérations à terme de devises	71

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)	72
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part.....	74
Synthèse de l'inventaire	75

RAPPORT DE GESTION

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

POLITIQUE MONÉTAIRE

Après avoir baissé son taux directeur de 100pb pour amener le taux objectif des fonds fédéraux dans l'intervalle 4,25 % - 4,50 %, fin 2024, la **Réserve fédérale américaine** (Fed) n'a plus modifié sa politique monétaire jusqu'en septembre 2025. Adoptant dans un premier temps un diagnostic positif sur la santé de l'économie, Jerome Powell a été confronté en juillet à de premières dissensions, deux membres du FOMC (Federal Open Market Committee) votant pour une baisse immédiate de 25pb. Malgré les appels de la Maison Blanche pour des baisses rapides des taux directeurs, le Président de la Fed a estimé en juillet qu'il convenait de patienter. Son analyse a radicalement changé au cours de l'été : le 22 août à Jackson Hole, il a estimé que les risques baissiers sur l'emploi avaient augmenté, ouvrant ainsi la voie à une baisse des taux directeurs. Le 17 septembre la Fed a abaissé l'objectif des fonds fédéraux de 25pb. Seul Stephen Miran, fraîchement nommé au FOMC, a voté pour une baisse de 50pb. Malgré cette quasi-unanimité, le comité apparaît très divisé sur le niveau de taux approprié d'ici la fin de l'année. Au 4^e trimestre, la Fed a procédé à deux autres baisses de 25pb, ramenant le taux objectif des fonds fédéraux dans l'intervalle 3,50 % - 3,75 % le 10 décembre. Aucune de ces décisions n'a été prise à l'unanimité, ce qui traduit une division rarement observée à un tel niveau au sein du FOMC. La ligne de partage passe entre les membres qui s'inquiètent de la situation de l'emploi et ceux qui se préoccupent d'une inflation toujours élevée. En outre, à partir du 1^{er} octobre, les débats se sont tenus dans le contexte particulier où le blocage de certaines activités fédérales (*shutdown*), a empêché la publication de nombreuses données économiques. Le *shutdown* a duré six semaines mais les retards se sont prolongés. Les données finalement publiées sur la croissance (au-dessus des attentes) et l'inflation (en ralentissement) ont présenté un diagnostic plutôt favorable mais restent distordues par les conditions particulières de leur recueil. Les rapports sur l'emploi en octobre et novembre ont confirmé le message des indicateurs « alternatifs » d'un curieux équilibre sur le marché du travail : « peu d'embauches – peu de licenciements » mais la perception de la situation de l'emploi par les ménages se dégrade. En déclarant que l'économie ne paraissait pas en surchauffe, et dans la mesure où le risque inflationniste ne semble pas inquiéter la Fed, Jerome Powell a confirmé que le marché du travail devrait rester l'élément central de la politique monétaire alors que le taux directeur est désormais dans « une fourchette proche des estimations du niveau neutre ». Il a ajouté qu'il ne pensait pas qu'une hausse des taux soit « le scénario de base de quoi que ce soit ».

La **Banque centrale européenne** (BCE) a baissé à quatre reprises ses trois taux directeurs de 25pb au 1^{er} semestre, confortée dans l'orientation de sa politique monétaire par le ralentissement régulier de l'inflation (passée de 2,5 % en janvier à 2,0 % en juin). Le ton est toutefois devenu moins accommodant à l'été 2025. Lors de la baisse de juin, la BCE a estimé sa politique monétaire en « bonne position » pour faire face à d'éventuels chocs. Le maintien du **taux de dépôt à 2,00 %** en juillet n'a pas surpris mais l'hypothèse dominante avant la conférence de presse était que l'assouplissement reprendrait en septembre. Il n'en a rien été, Christine Lagarde, suivie par d'autres gouverneurs, a choisi de mettre l'accent sur la résistance de l'économie de la zone euro aux incertitudes commerciales. Si certains gouverneurs restent attentifs au risque de voir l'inflation durablement passer sous la cible, c'est plutôt une approche prudente qui semble dominer au sein du Conseil et qui s'est affirmée en décembre. Les révisions à la hausse de la croissance et de l'inflation par rapport à septembre et le ton général de la conférence de presse ont laissé envisager le maintien des taux directeurs à leurs niveaux actuels, sauf en cas de développements inattendus. Les prévisions font ressortir une inflation sous-jacente à 2,2 % en 2026 (contre 1,9 % selon les prévisions de septembre) et à 1,9 % puis 2,0 % en 2027 et 2028. Ce changement significatif est lié à un ralentissement moins rapide de l'inflation dans les services. Une telle hypothèse éloigne de fait le risque d'un passage durable et marqué de l'inflation sous 2 % qui aurait justifié de poursuivre l'assouplissement monétaire. En décembre, le scénario de la BCE sur l'activité est apparu optimiste avec une croissance du PIB revue à la hausse sur toute la période de projection : 1,4 % en 2025 (+0,2pp par rapport aux prévisions de septembre), 1,2 % en 2026 (+0,2pp), 1,4 % en 2027 (+0,1pp) et 1,4 % en 2028. Christine Lagarde n'a pas minimisé les incertitudes, en particulier celles liées aux tensions géopolitiques, mais a noté la robustesse du marché du travail et souligné que « les dépenses prévues dans les domaines de la défense et des infrastructures, associées à des réformes visant à améliorer la productivité, pourraient stimuler la croissance plus que prévu ». Après une hausse exceptionnelle au 1^{er} trimestre (+0,6 %) lorsque les exportations vers les Etats-Unis ont été anticipées, la croissance du PIB a surpris à la hausse aux 2^e et 3^e trimestres (+0,1 % et +0,3 %) mais la progression de la demande intérieure, en particulier la consommation des ménages est restée modeste. Les résultats des enquêtes d'activité laissent espérer une croissance du PIB de 0,3 % au 4^e trimestre.

TAUX LONGS

Le **rendement du T-note à 10 ans** (4,57 % fin 2024) a atteint 4,80 % le 14 janvier pour ce qui sera le point haut de l'année. Par la suite, des données jugées rassurantes sur l'inflation, de nouvelles déclarations de membres de la Fed, plusieurs indicateurs d'activité en retrait et les nombreuses incertitudes sur la politique économique de l'administration Trump ont entraîné une détente des taux. Comme les autres classes d'actifs, le rendement du T-note à 10 ans s'est montré très sensible aux développements autour de la politique commerciale. Tout au long de la courbe, les rendements ont connu de violentes variations sur des périodes très courtes dans la foulée des annonces de Donald Trump sur les droits de douane réciproques le 2 avril. Un calme relatif a ensuite pu être observé, toujours troublé néanmoins par des considérations sur la soutenabilité de la dette des Etats-Unis (dégradation de la note souveraine américaine par l'agence Moody's le 16 mai de Aaa à Aa1). Le rendement du T-note à 10 ans, qui était tombé à 4,00 % début avril, est ainsi remonté vers 4,60 % en mai avant de s'inscrire sur une tendance baissière heurtée sur fond d'ajustement des anticipations de baisse des taux directeurs et des discussions autour de la loi de finances 'One Big Beautiful Bill Act', promulguée le 4 juillet. Toutefois, les adjudications sont restées bien absorbées, éloignant les craintes de voir les investisseurs se détourner du marché des titres du Trésor américain. Le rendement du T-note à 10 ans s'est orienté à la baisse pendant une grande partie du 3^e trimestre 2025, essentiellement en raison des déceptions sur les créations d'emploi en juillet et août. Il a terminé à 4,15 % fin septembre puis a évolué sans tendance autour de 4,10 % jusqu'à la fin de l'année dans le contexte du *shutdown* (gel des activités des services fédéraux non essentiels du 1^{er} octobre au 12 novembre) qui a retardé ou empêché la publication de nombreux indicateurs économiques de premier plan (inflation, taux de chômage, croissance, ...). **Le rendement du T-note à 10 ans a terminé l'année à 4,17 % soit une détente de 40pb en douze mois.** La partie longue de la courbe a sous-performé (+6pb pour le taux à 30 ans à 4,84 %), les investisseurs s'inquiétant des menaces sur l'indépendance de la Fed et de la trajectoire des finances publiques. Sous l'effet des trois baisses de 25pb des taux directeurs à partir de septembre, la partie courte a surperformé (-77pb à 3,47 % pour le taux à 2 ans). L'écart entre le taux à 30 ans et le taux à 2 ans est passé de 54pb fin 2024 à 137pb un an après. En 2025, le marché des *Treasuries* a enregistré une performance totale de 6,2 %.

Le **rendement du Bund allemand à 10 ans** (2,37 % fin 2024) a commencé par se tendre début 2025 dans le sillage des taux longs américains. Durant le premier semestre 2025, le mouvement le plus significatif a été observé le 5 mars lorsque le futur chancelier allemand a présenté un « bazooka budgétaire » prévoyant des dépenses d'infrastructure et de défense permises par la réforme du « frein à l'endettement ». Parallèlement, les dirigeants européens ont approuvé un plan ciblé sur les investissements de défense. Les anticipations d'une croissance plus solide et d'une offre obligataire plus importante dans les prochaines années expliquent le comportement des obligations gouvernementales et leur sous-performance par rapport au marché américain. Les marchés obligataires de la zone euro n'ont bien sûr pas échappé au début du 2^e trimestre à la fébrilité qui a saisi toutes les classes d'actifs. Le taux à 10 ans allemand, qui avait atteint 2,90 % en mars, est brusquement repassé sous 2,50 % en avril (inquiétudes sur la croissance ; fuite vers la sécurité face aux turbulences sur les actions). Il a ensuite évolué sans grande direction entre 2,50 % et 2,80 % avant de s'inscrire, à partir d'octobre, sur une tendance haussière pratiquement ininterrompue qui l'a amené à 2,90 % en décembre. Plusieurs facteurs expliquent cette évolution. Les indicateurs économiques ont révélé une croissance supérieure aux attentes dans la zone euro et les anticipations d'une poursuite de l'assouplissement monétaire (en pause depuis la baisse du 5 juin) ont peu à peu reflué, la dernière réunion de l'année du Conseil des Gouverneurs en décembre laissant l'impression que le cycle d'assouplissement était achevé. **Le rendement du Bund allemand à 10 ans a terminé 2025 à 2,86 % (+49pb).** Le taux allemand à 2 ans (2,08 % fin 2024) a profité des 4 baisses des taux directeurs de la BCE au 1^{er} semestre. Il est passé sous 1,70 % au printemps 2025 et termine l'année à 2,12 % (+4pb). La performance annuelle totale des obligations gouvernementales allemandes est négative (-1,4 %) alors que la surperformance des marchés italien, espagnol, portugais, et, plus modestement, français a permis aux obligations gouvernementales de la zone euro d'afficher une performance totale positive (+0,6 %). Le marché des OAT françaises a été affecté par des discussions budgétaires laborieuses dans une Assemblée Nationale divisée qui ont conduit à la dégradation de la note souveraine à l'automne. Fin 2025, les taux français et italiens à 10 ans se sont établis à, respectivement, 3,56 % (+37pb en douze mois) et 3,55 % (+3pb).

GESTION DU PORTEFEUILLE

Le fil conducteur tout au long de cette année aura été une surexposition globale du fonds par rapport à son indice de référence. Sur l'année 2025, les taux de marchés ont été très volatils avec plusieurs tendances sur la période.

MULTIPAR GREEN BOND

Nous avons augmenté la sensibilité du fonds en janvier (pour atteindre +35bps contre benchmark) lorsque les taux d'intérêts Européens sont remontés dans le sillage des taux US après de meilleurs chiffres d'emplois sur le marché américain. Nous avons ensuite diminué la duration du fond au début du mois de mars, après la très forte hausse des taux d'intérêts en zone Euro, à la suite de l'annonce, en Allemagne, d'un plan de relance budgétaire pour augmenter les dépenses militaires et de créer un fonds de 500 MM€ pour les infrastructures. Au deuxième trimestre, après les déclarations de Donald Trump sur la hausse des droits de douane, nous avons de nouveau réduit le risque du portefeuille pour arriver à une sensibilité de +10bps contre l'indice à fin avril. Durant le mois de mai et pour accompagner la remontée des taux (10ans allemand passant de 2.45% à 2.70%), nous avons remonté la duration du fonds. En juin, dans un contexte de tensions croissantes au Moyen-Orient, nous avons diminué le risque et baissé la sensibilité du fond pour atteindre une position neutre contre indice. Au troisième trimestre, nous avons profité de la remontée des taux pour rallonger progressivement la sensibilité du fonds. En début de quatrième trimestre, nous avons cependant diminuer drastiquement notre surpondération au taux d'intérêt pour atteindre, dans un premier temps, la neutralité contre benchmark, puis en étant légèrement sous-sensible (-3bps vs indice). En effet, le taux 10 ans allemand a chuté de -15bps au cours du mois d'octobre, du fait de l'annonce par Donald Trump de taxes supplémentaires sur les produits chinois et par le repli des marchés boursiers. Nous avons par la suite augmenté la duration du fonds au cours des mois de novembre et décembre, afin de profiter de niveaux attractifs de taux lorsque le taux 10 ans allemand a dépassé les 2.70%, puis les 2.85%. Nous avons conservé notre positionnement *long duration* jusqu'à la fin de l'année, avec une sensibilité de +36bps contre benchmark.

Sur l'année 2025, le fond affiche une performance brute de 2.01% contre 1.97% pour son indice de référence. L'effet spread de crédit ainsi que l'effet courbe ont été les principaux moteurs de performance du fonds. En effet, nous avons privilégié la partie centrale de la courbe des taux d'intérêts (5-15ans) tout en étant sous-pondéré sur la partie longue (>15ans) et neutre sur la partie courte (<5ans).

* * *

Changements intervenus au cours de l'exercice

28/03/25 : MAJ des frais du DIC ; MAJ de l'article 12 du règlement ; Modif de l'annexe SFDR dans le cadre de la publication des orientations de l'ESMA (exclusions PAB).

03/03/25 : MAJ des frais du DIC et de l'article 12 du règlement

Performance

La performance annuelle s'élève à 1.66 % pour la part Classique.

La performance annuelle s'élève à 1.66 % pour la part RE.

La performance passée ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

* * *

Opérations de financement sur titres en application du Règlement SFTR

L'OPC n'est pas concerné par les instruments SFTR au cours de l'exercice.

* * *

MULTIPAR GREEN BOND

Effet de levier

Montant total du levier au	31/12/2025						
	<table> <tr> <th></th><th>montant total du levier</th></tr> <tr> <td>méthode brute</td><td>117,79%</td></tr> <tr> <td>méthode de l'engagement</td><td>100,00%</td></tr> </table>		montant total du levier	méthode brute	117,79%	méthode de l'engagement	100,00%
	montant total du levier						
méthode brute	117,79%						
méthode de l'engagement	100,00%						
Concernant la méthode de l'engagement, le montant total du levier affiche la moyenne trimestrielle de l'engagement calculé quotidiennement Concernant la méthode brute, le montant total du levier est calculé le 1er jour suivant la fin de mois							

DEONTOLOGIE

Instruments financiers du Groupe détenus dans l'OPC

Cette information figure dans l'annexe du rapport annuel – Complément d'information.

Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres sur la période

ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
DE000BU3Z047	DEUTSCHLAND REP 2.5% 25-15/02/2035	Achat	2 158 303,69
DE0001030732	DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2031	Achat	1 484 950,00
DE0001030708	DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/08/2030	Achat	1 078 404,00
IT0005542359	ITALY BTPS 4% 23-30/10/2031	Achat	1 070 020,90
XS3006160033	KFW 4.25% 25-15/02/2030	Achat	1 004 073,59
ISIN	Libellé produit	Sens	Montant brut
DE000BU3Z005	DEUTSCHLAND REP 2.3% 23-15/02/2033	Vente	1 350 544,88
FR0007009808	BNP PARIBAS MOIS ISR PARTS IC 3 DECIMALE	Vente	1 092 730,55
XS2590262296	ABN AMRO BANK NV 5.125% 23-22/02/2028	Vente	948 389,10
US037833CX61	APPLE INC 3% 17-20/06/2027	Vente	784 710,94
IE000GVLBXU6	IRISH GOVT 3% 23-18/10/2043	Vente	701 708,10

Dans le cadre de la gestion des Placements Collectifs, des frais de transaction sont facturés à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers (achats et ventes de titres, pensions, futures, swaps).

MULTIPAR GREEN BOND

Transparence de la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales et des investissements durables

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 9, paragraphes 1 à 4 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La Taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : MULTIPAR GREEN BOND

Identifiant d'entité juridique : 96950082DL524BIAAP50

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☒ ☒ Oui

☐ ☐ ☐ Non

☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : 99.2%*

☒ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☒ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la Taxinomie de l'UE

☒ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social : 8.9%*

☐ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et, bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de % d'investissements durables

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE

☐ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Sauf indication contraire, l'ensemble des données réalisées du présent rapport périodique sont exprimées en moyenne pondérée trimestrielle sur base de l'actif sous gestion.

*Un titre en portefeuille qualifié d'investissement durable peut, compte tenu de l'ensemble de ses activités, à la fois contribuer à un objectif social et à un objectif environnemental (aligné ou non avec la taxinomie de l'UE) et les chiffres indiqués en tiennent compte. Pour autant un même émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois au titre des investissements durables (#1A Durables).



Dans quelle mesure l'objectif d'investissement de ce produit financier a-t-il été atteint?

L'objectif d'investissement durable du produit financier est d'allouer des capitaux à des projets nouveaux ou existants qui offrent des avantages environnementaux, en investissant dans des obligations vertes émises par des sociétés, des organismes supranationaux et des agences souveraines, des entités locales et/ou des gouvernements pour financer des projets respectueux de l'environnement et durables qui favorisent une économie à neutralité carbone et protègent l'environnement.

Les catégories de projets écologiques éligibles incluent, sans s'y limiter :

- Les énergies renouvelables (y compris la production, la transmission, les appareils et les produits) ;
- L'efficacité énergétique (dans les bâtiments neufs et rénovés, le stockage d'énergie, le chauffage de quartier, les réseaux intelligents, les appareils et les produits) ;
- Les transports propres (électrique, hybride, public, ferroviaire, non motorisé, transport multimodal, infrastructure pour véhicules à énergie propre et réduction des émissions nocives) ;
- Les solutions au changement climatique (y compris les efforts visant à rendre les infrastructures plus résilientes aux impacts du changement climatique, ainsi que les systèmes d'aide à l'information, tels que les systèmes d'observation climatique et d'alerte précoce) ;
- Les bâtiments écologiques conformes aux normes ou certifications régionales, nationales ou internationales en matière de performances environnementales.

Les obligations vertes sélectionnées doivent se conformer aux principes formulés par l'International Capital Market Association et recevoir une recommandation d'investissement « POSITIVE » ou « NEUTRE » du Sustainability Center après l'évaluation de l'émetteur et du projet sous-jacent, basée sur une méthodologie exclusive d'évaluation des obligations vertes/sociales/durables.

Les investissements durables sous-jacents au produit financier contribuent aux objectifs environnementaux énoncés à l'article 9 du règlement (UE) 2020/852 : l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et contrôle de la pollution, la protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Les indicateurs de durabilité suivants sont utilisés pour mesurer la réalisation de l'objectif d'investissement durable du produit financier :

- le pourcentage du portefeuille du produit financier conforme à la Politique RBC (Responsible Business Conduct) : 100%
- le pourcentage du portefeuille du produit financier couvert par l'analyse ESG fondée sur la méthodologie ESG interne et propriétaire : 100%
- Le pourcentage du portefeuille du produit financier investi dans des obligations vertes conformes aux principes formulés par l'International Capital Market Association et ayant une recommandation d'investissement « POSITIVE » ou « NEUTRE » du Sustainability Center : 98,7%
- Le pourcentage du portefeuille du produit financier investi dans des « investissements durables » tels que définis à l'article 2 (17) du Règlement SFDR : 99,2%
- Le pourcentage de produits financiers investis dans des actifs alignés avec la taxonomie européenne : 9,4%

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les objectifs de ce produit financier sont atteints.

● ...et par rapport aux périodes précédentes ?

Indicateur	2022*	2023**	2024***	2025***	Commentaire
Le pourcentage du portefeuille du produit financier conforme à la Politique RBC (Responsible Business Conduct)	100%	100%	100%	100%	Conforme à l'engagement du produit financier
Le pourcentage du portefeuille du produit financier couvert par l'analyse ESG fondée sur la méthodologie ESG interne et propriétaire	100%	100%	100%	100%	Conforme à l'engagement du produit financier
Le pourcentage du portefeuille du produit financier investi dans des obligations vertes conformes aux principes formulés par l'International Capital Market Association et ayant une recommandation d'investissement « POSITIVE » ou « NEUTRE » du Sustainability Center	96.9%	93.6%	97.7%	96.7%	Conforme à l'engagement du produit financier
Le pourcentage du portefeuille du produit financier investi dans des « investissements durables » tels que définis à l'article 2 (17) du Règlement SFDR	96.9%	96.9%	96.6%	99.2%	Conforme à l'engagement du produit financier
Le pourcentage de produits financiers investis dans des actifs alignés avec la taxonomie européenne	1.6%	3.4%	6.6%	9.4%	Conforme à l'engagement du produit financier

* Les chiffres publiés en 2022 ont été calculés à la date de clôture de l'exercice comptable

** Les chiffres publiés en 2023 sont exprimés en moyenne pondérée par trimestre.

*** Les chiffres publiés sont exprimés en moyenne pondérée par trimestre sur base de l'actif sous gestion.

● Dans quelle mesure les investissements durables n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable ?

Les investissements durables que le produit financier a l'intention de réaliser ne doivent pas nuire de manière significative à un objectif environnemental ou social (principe consistant à « ne pas causer de préjudice important »). À cet égard, la société de gestion s'engage à analyser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en tenant compte des indicateurs d'incidence négative tels que définis dans le règlement SFDR et à ne pas investir dans des émetteurs qui ne respectent pas les standards établis par les principes directeurs de l'OCDE et des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Tout au long de son processus d'investissement, la société de gestion s'assure que le produit financier prend en compte les principaux indicateurs d'incidence négative pertinents pour sa stratégie d'investissement afin de sélectionner les investissements durables du produit financier en mettant systématiquement en œuvre, dans son processus d'investissement, les piliers d'investissement durable définis dans la Stratégie globale « Sustainability » (GSS) de BNP Paribas Asset Management ; Politique RBC, Intégration ESG ; Politique de vote, dialogue et engagement, Vision prospective : les « 3Es » (Energy transition, Environmental sustainability, Equality & inclusive (transition énergétique, la protection de l'environnement, l'égalité et la croissance inclusive)).

La Politique RBC établit un cadre commun à l'ensemble des investissements et des activités économiques qui aide à identifier les secteurs et comportements présentant un risque élevé d'incidence négative en violation des normes internationales. Dans le cadre de la

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Politique RBC, les politiques sectorielles offrent une approche sur mesure pour identifier et prioriser les principales incidences négatives en fonction de la nature de l'activité économique et, dans de nombreux cas, de la zone géographique dans laquelle elle a lieu.

Les Règles d'intégration ESG comprennent une série d'engagements qui sont importants pour atténuer les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et orienter le processus d'intégration ESG interne. La méthodologie de notation ESG propriétaire comprend l'évaluation d'un certain nombre d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité causées par les sociétés dans lesquelles nous investissons. Le résultat de cette évaluation peut avoir un impact sur les modèles de valorisation ainsi que sur la construction du portefeuille en fonction de la gravité et de l'importance des incidences négatives identifiées.

Par conséquent, le gestionnaire d'investissement tient compte des principales incidences négatives en matière de durabilité tout au long du processus d'investissement, en s'appuyant sur les scores ESG internes et sur la création d'un portefeuille avec un profil ESG amélioré par rapport à son univers d'investissement.

Le point de vue prospectif définit un ensemble d'objectifs et d'indicateurs de performance permettant de mesurer la manière dont les recherches, portefeuilles et engagements sont alignés sur trois problématiques, les « 3E » (Energy transition, Environmental sustainability, Equality & inclusive growth, soit la transition énergétique, le développement durable sur le plan environnemental, l'égalité et la croissance inclusive), et ainsi soutenir les processus d'investissement.

En outre, l'équipe dédiée à la politique d'engagement (Stewardship) identifie régulièrement les incidences négatives par le biais de recherches continues, de collaborations avec d'autres investisseurs et du dialogue avec des ONG et d'autres experts.

Le produit financier prend en compte, traite ou atténue les principaux indicateurs d'incidences négatives en matière de durabilité suivants :

Indicateurs obligatoires applicables aux entreprises :

1. Émissions de gaz à effet de serre (GES)
2. Empreinte carbone
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
8. Rejets dans l'eau
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé
13. Mixité au sein des organes de gouvernance
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)

Indicateurs volontaires applicables aux entreprises :

Indicateurs environnementaux

4. Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone

Sociaux

4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs
9. Absence de politique en matière de droits de l'homme

Indicateurs obligatoires applicables aux actifs souverains

15. Intensité de GES
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales

Le site Internet de la société de gestion contient de plus amples informations sur la méthodologie interne : [SFDR: Sustainability-related disclosures - BNP Paribas](#)

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Les investissements durables font l'objet d'analyses régulières afin d'identifier les émetteurs susceptibles d'enfreindre les Principes du Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, y compris les principes et droits fixés par les huit conventions fondamentales citées dans la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail et la Charte internationale des droits de l'homme. Cette évaluation est réalisée au sein du Sustainability Centre de BNPP AM sur la base d'une analyse interne et d'informations fournies par des experts externes, et en consultation avec l'équipe CSR du Groupe BNP Paribas. En cas de manquement grave et répété à ces principes, l'émetteur est placé sur une « liste d'exclusion » et ne peut plus faire l'objet d'investissements. Les investissements existants doivent être retirés du portefeuille conformément à une procédure interne. Si un émetteur est considéré comme susceptible d'enfreindre l'un des principes, il est placé sur une « liste de surveillance », le cas échéant.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

Le produit financier prend en compte les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité en mettant systématiquement en œuvre, dans son processus d'investissement, les piliers d'investissement responsable définis dans la GSS. Ces piliers sont régis par des politiques à l'échelle de l'entreprise qui définissent des critères d'identification, d'examen et de priorisation ainsi que de gestion ou d'atténuation des incidences négatives sur les facteurs de durabilité causées par les émetteurs.

La politique RBC établit un cadre commun à l'ensemble des investissements et des activités économiques qui aide à identifier les secteurs et comportements présentant un risque élevé d'incidence négative en violation des normes internationales. Dans le cadre de la Politique RBC, les politiques sectorielles offrent une approche sur mesure pour identifier et prioriser les principales incidences négatives en fonction de la nature de l'activité économique et, dans de nombreux cas, de la zone géographique dans laquelle elle a lieu.

Les Règles d'intégration ESG comprennent une série d'engagements qui sont importants pour atténuer les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité et orienter le processus d'intégration ESG interne. La méthodologie de notation ESG propriétaire comprend l'évaluation d'un certain nombre d'incidences négatives sur les facteurs de durabilité causées par les sociétés dans lesquelles nous investissons. Le résultat de cette évaluation peut avoir un impact sur les modèles de valorisation ainsi que sur la construction du portefeuille en fonction de la gravité et de l'importance des incidences négatives identifiées.

Par conséquent, le gestionnaire d'investissement tient compte des principales incidences négatives en matière de durabilité tout au long du processus d'investissement en s'appuyant sur les scores ESG internes et sur la création d'un portefeuille avec un profil ESG amélioré par rapport à son univers d'investissement.

Le point de vue prospectif définit un ensemble d'objectifs et d'indicateurs de performance permettant de mesurer la manière dont les recherches, portefeuilles et engagements sont alignés sur trois problématiques, les « 3E » (Energy transition, Environmental sustainability, Equality & inclusive growth, soit la transition énergétique, le développement durable sur le plan environnemental, l'égalité et la croissance inclusive), et ainsi soutenir tous les processus d'investissement.

En outre, l'équipe dédiée à la politique d'engagement (Stewardship) identifie régulièrement les incidences négatives par le biais de recherches continues, de collaborations avec d'autres investisseurs et du dialogue avec des ONG et d'autres experts.

Les mesures visant à gérer ou à atténuer les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité dépendent de la gravité et de l'importance de ces impacts. Ces mesures s'appuient sur la Politique RBC, les Règles d'intégration ESG et la Politique d'engagement et de vote, qui comprennent les dispositions suivantes :

- exclusion des émetteurs qui enfreignent les normes et conventions internationales et des émetteurs impliqués dans des activités présentant un risque inacceptable pour la société et/ou l'environnement ;
- dialogue avec les émetteurs afin de les encourager à améliorer leurs pratiques environnementales, sociales et de gouvernance et, par conséquent, à atténuer les incidences négatives potentielles ;
- vote lors des assemblées générales annuelles des sociétés en portefeuille pour promouvoir une bonne gouvernance et faire progresser les questions environnementales et sociales ;
- s'assurer que tous les titres inclus dans le portefeuille sont associés à des recherches ESG concluantes ;
- gérer les portefeuilles en s'assurant que leur note ESG globale dépasse celle de l'indice ou de l'univers de référence.

Sur la base de l'approche ci-dessus et en fonction de la composition du portefeuille du produit financier (notamment le type d'émetteur), ce dernier prend en compte et gère ou atténue les principales incidences négatives en matière de durabilité suivantes.

Indicateurs obligatoires applicables aux entreprises :

1. Émissions de gaz à effet de serre (GES)
2. Empreinte carbone
3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements
4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles
5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable
6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique
7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité
8. Rejets dans l'eau
9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs
10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales
11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales
12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé
13. Mixité au sein des organes de gouvernance
14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)

Indicateurs volontaires applicables aux entreprises :

Indicateurs environnementaux

4. Investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone

Sociaux

4. Absence de code de conduite pour les fournisseurs
9. Absence de politique en matière de droits de l'homme

Indicateurs obligatoires applicables aux actifs souverains

15. Intensité de GES
16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales

MULTIPAR GREEN BOND

La déclaration SFDR de BNPP AM : [SFDR: Sustainability-related disclosures - BNP Paribas](#) contient des informations détaillées sur la prise en compte des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: au 31.12.2025

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs*	Pays**
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 2.50 PCT 15-FEB-2035	État	6,22%	Allemagne
SPAIN (KINGDOM OF) 1.00 PCT 30-JUL-2042	État	3,77%	Espagne
ITALY (REPUBLIC OF) 4.00 PCT 30-APR-2035	État	3,61%	Italie
CANADA (GOVERNMENT OF) 2.25 PCT 01-DEC-2029	État	2,87%	Canada
BELGIUM KINGDOM OF (GOVERNMENT) 2.75 PCT 22-APR-2039	État	2,67%	Belgique
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 2.30 PCT 15-FEB-2033	État	2,20%	Allemagne
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 0.00 PCT 15-AUG-2031	État	2,11%	Allemagne
KFW 4.88 PCT 03-FEB-2031	État	1,76%	Allemagne
EUROPEAN INVESTMENT BANK 3.75 PCT 14-FEB-2033	État	1,64%	Luxembourg
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 1.80 PCT 15-AUG-2053	État	1,56%	Allemagne
GERMANY (FEDERAL REPUBLIC OF) 0.00 PCT 15-AUG-2030	État	1,53%	Allemagne
IBERDROLA FINANZAS SAU 5.25 PCT 31-OCT-2036	Services publics	1,47%	Espagne
KFW 4.25 PCT 15-FEB-2030	État	1,43%	Allemagne
CHILE (REPUBLIC OF) 3.50 PCT 25-JAN-2050	État	1,39%	Chili
EUROPEAN UNION 0.40 PCT 04-FEB-2037	État	1,37%	Belgique

Source des données : BNP Paribas Asset Management, calculée au 31/12/2025.

Les investissements les plus importants se fondent sur des données comptables officielles et sont basés sur la date de transaction.

* Toute différence de pourcentage avec les portefeuilles des états financiers résulte d'une différence d'arrondis.

** Toute différence avec les relevés de portefeuille ci-dessus provient de l'utilisation de différentes sources de données.



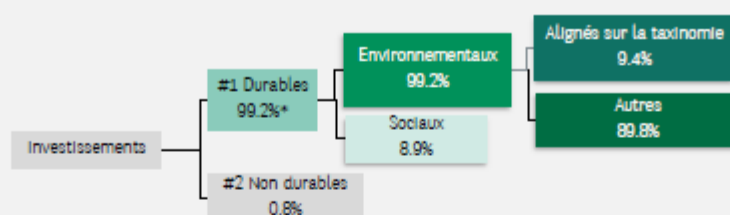
Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

● Quelle était l'allocation des actifs ?

La proportion des investissements utilisés pour atteindre l'objectif d'investissement durable conformément aux éléments contraignants de sa stratégie d'investissement est de 99.2%.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

MULTIPAR GREEN BOND



La catégorie #1 Durables couvre les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux.

La sous-catégorie #2 Non durables inclut les investissements qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

*Un titre en portefeuille qualifié d'investissement durable peut, compte tenu de l'ensemble de ses activités, à la fois contribuer à un objectif social et à un objectif environnemental (aligné ou non avec la taxonomie de l'UE) et les chiffres indiqués en tiennent compte. Pour autant un même émetteur ne peut être comptabilisé qu'une seule fois au titre des investissements durables (#1A Durables).

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteurs (Niveau 2)	% d'actifs
National	43,6%
Bancaire	19,0%
Services publics	9,9%
Supranationaux	8,0%
Services industriels	4,6%
Liquidités	2,7%
Assurance	2,4%
Immobilier	2,3%
Produits de consommation discrétionnaire	1,8%
Services financiers	1,7%
Télécommunications	1,4%
Matériaux de base	0,9%
Régional & Local	0,7%
Produits industriels	0,6%
Vente au détail & Gros - Discrétionnaire	0,1%
Tech Hardware & Semi-conducteurs	0,1%
Produits de consommation	0,1%

Source des données : BNP Paribas Asset Management, calculées au 31/12/2025. Les investissements les plus importants se fondent sur des données comptables officielles et sont basés sur la date de transaction.



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE ?

Les deux graphiques ci-dessous illustrent la mesure dans laquelle les investissements durables ayant un objectif environnemental sont alignés avec la Taxonomie de l'UE et contribuent aux objectifs environnementaux d'atténuation du changement climatique et d'adaptation au changement climatique.

Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au gaz fossile comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'énergie nucléaire, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire, et de gestion des déchets.

La société de gestion utilise des données provenant de fournisseurs tiers pour mesurer la proportion d'investissements qui sont alignés sur la Taxonomie de l'UE. Les fournisseurs recueillent les données déclarées par les entreprises et peuvent utiliser des informations équivalentes lorsqu'elles ne sont pas facilement accessibles dans les informations rendues publiques. Pour plus d'informations sur la méthodologie et les fournisseurs de données de BNPP AM, veuillez consulter le site Internet suivant : <https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/0EE37EC2-8612-48A5-8AA1-D5C09CCB58DD>

La Société de gestion améliore actuellement ses systèmes de collecte des données d'alignement sur la Taxonomie de l'UE pour garantir l'exactitude et le caractère adéquat des informations publiées en matière de durabilité dans le cadre du Règlement européen sur la taxonomie. D'autres mises à jour du prospectus et de l'alignement des engagements sur la Taxonomie de l'UE pourront être effectuées en conséquence.

Les activités économiques qui ne sont pas reconnues par la taxonomie de l'UE ne sont pas nécessairement nocives pour l'environnement ou non durables. En outre, toutes les activités qui peuvent apporter une contribution substantielle aux objectifs environnementaux et sociaux ne sont pas encore intégrées dans la Taxonomie de l'UE.

La conformité de ces investissements aux exigences énoncées à l'article 3 du règlement (UE) 2020/852 (Règlement sur la Taxonomie) n'a pas fait l'objet d'une garantie fournie par un auditeur ou d'un examen par un tiers.

● *Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?*

☒ Oui:

☐ Gaz fossile

☒ Energie nucléaire

☐ Non:

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique ("atténuation du changement climatique") et ne causent pas de préjudice important à aucun objectif de la Taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

MULTIPAR GREEN BOND

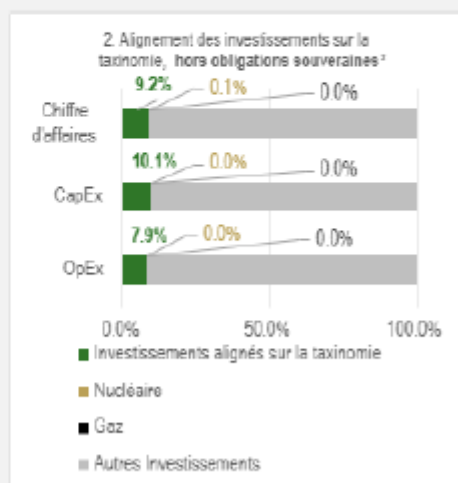
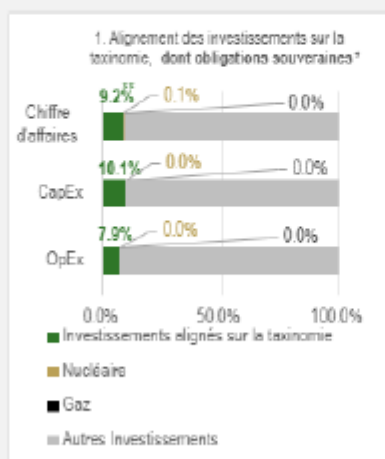
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage :

- du chiffre d'affaires pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;
- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités économiques pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investisseurs du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

** Alignement Taxinomie réelle

● Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements dans les activités transitoires et habilitantes au sens du Règlement Taxinomie est de 0 % pour les activités transitoires et de 0 % pour les activités habilitantes.

● Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

	Chiffre d'affaires	Capex	Opex
2022*	1.6%	/	/
2023**	3.4%	/	/
2024***	6.6%	9.2%	7.8%
2025***	9.2%	10.1%	7.9%

* Les chiffres publiés en 2022 ont été calculés à la date de clôture de l'exercice comptable

** Les chiffres publiés en 2023 sont exprimés en moyenne pondérée trimestrielle.

*** Les chiffres publiés sont exprimés en moyenne pondérée trimestrielle sur base de l'actif sous gestion.

La proportion d'activités économiques alignées avec la Taxonomie de l'UE exprimée en CapEx ou OpEx n'est pas indiquée en 2022 et 2023 compte tenu du niveau actuel de données dont dispose la société de gestion à ces dates-là.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères applicables aux activités économiques durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE



Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxonomie de l'UE ?

La part des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne sont pas alignés sur le Règlement européen sur la taxonomie est de 89.8%

Par conséquent, la Société de gestion améliore actuellement ses systèmes de collecte des données d'alignement sur la Taxonomie de l'UE pour garantir l'exactitude et le caractère adéquat des informations publiées en matière de durabilité dans le cadre du Règlement européen sur la taxonomie. Dans l'intervalle, le produit financier investira dans des investissements durables dont l'objectif environnemental n'est pas aligné avec la Taxonomie de l'UE.



Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

Les investissements durables sur le plan social représentent 8.9% du produit financier.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « non durables », quelle était leur finalité et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Les investissements inclus dans la catégorie Non durables sont des instruments qui sont utilisés à des fins de liquidité et/ou de couverture.

La société de gestion et le gestionnaire financier s'assureront que ces investissements sont effectués tout en maintenant l'objectif d'investissement durable du produit financier. En outre, Ces investissements sont, le cas échéant, effectués conformément à nos processus internes, y compris

dans le respect des garanties environnementales ou sociales minimales suivantes :

- la politique de gestion des risques. La politique de gestion des risques énonce les procédures nécessaires pour permettre à la société de gestion d'évaluer l'exposition de chaque produit financier qu'elle gère aux risques de marché, de liquidité, de durabilité et de contrepartie ;
- la Politique RBC, le cas échéant, en excluant les sociétés impliquées dans des controverses en raison de mauvaises pratiques liées aux droits de l'homme et du travail, à l'environnement et à la corruption, ainsi que les émetteurs actifs dans des secteurs sensibles (tabac, charbon, armes controversées, amiante, etc.) car ces sociétés sont considérées comme enfreignant les normes internationales ou comme étant à l'origine de dommages inacceptables pour la société et/ou l'environnement.



Quelles mesures ont été prises pour atteindre l'objectif d'investissement durable au cours de la période de référence ?

- Le produit financier doit se conformer à la Politique RBC en excluant les sociétés impliquées dans des controverses en raison de mauvaises pratiques liées aux droits de l'homme et du travail, à l'environnement et à la corruption, ainsi que les émetteurs actifs dans des secteurs sensibles (tabac, charbon, armes controversées, amiante, etc.), car ces sociétés sont considérées comme enfreignant les normes internationales ou comme étant à l'origine de dommages inacceptables pour la société et/ou l'environnement.

De plus amples renseignements sur la politique de RBC, et en particulier sur les critères relatifs aux exclusions sectorielles sont accessibles sur le site de la société de gestion : [Sustainability documents - BNPP AM Corporate English \(bnpparibas-am.com\)](https://www.bnpparibas-am.com) ;

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

- Le produit financier exclut les entreprises contrevenant aux normes internationales, exposées au tabac et aux armes controversées, ainsi que les entreprises actives dans des secteurs pouvant impacter négativement le climat conformément à l'article 12.1 (a-g) du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission. Les détails sur l'application des exclusions, suivant la classe d'actifs sont disponibles sur notre site web (<https://docfinder.bnpparibas-am.com/api/files/2895a45a-bb7a-44f8-8e48-990be2616488/> - section "Exclusions PAB pour les Lignes Directrices de l'ESMA")
- L'analyse ESG fondée sur la méthodologie ESG propriétaire doit porter sur au moins 90 % des actifs du produit financier (à l'exclusion des liquidités détenues à titre accessoire) ;
- Le produit financier investira à hauteur de 75% minimum dans des obligations vertes conformes aux principes formulés par l'International Capital Market Association et ayant une recommandation d'investissement « POSITIVE » ou « NEUTRE » du Sustainability Center ;
- Le produit financier doit investir au moins 80 % de ses actifs dans des « investissements durables », tels que définis à l'article 2 (17) du Règlement SFDR, comme indiqué dans la rubrique sur l'allocation d'actifs ci-dessous. Les critères permettant de qualifier un investissement comme un « investissement durable » sont indiqués dans la question ci-dessus « Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué? » et les seuils quantitatifs et qualitatifs sont mentionnés dans la méthodologie disponible sur le site internet de la société de gestion.
- Le produit financier doit investir au minimum 0.5% de ses actifs dans des investissements alignées avec la taxonomie européenne.

En outre, la société de gestion a mis en place une politique de vote et d'engagement. Plusieurs exemples d'engagements sont détaillés dans la section vote et engagement du rapport intitulé Rapport Sustainability. Ces documents sont accessibles au lien suivant : [Sustainability - France Investisseur professionnel - BNPP AM](#)



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence durable ?

Aucun indice de référence n'a été désigné pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

- En quoi l'indice de référence différerait-il d'un indice de marché large ?
Non applicable
- Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur l'objectif d'investissement durable ?
Non applicable
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?
Non applicable
- Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?
Non applicable

MULTIPAR GREEN BOND

INFORMATIONS SUR LA POLITIQUE DE REMUNERATION EN VIGUEUR AU SEIN DE LA SOCIETE DE GESTION

Eléments qualitatifs de rémunération

L'information sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2025, est disponible sur demande formulée auprès de la société de gestion : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe - TSA 47000 -75318 Paris cedex 09. Des informations descriptives de la politique de rémunération de la société de gestion sont également disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>.

Eléments quantitatifs de rémunération

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion)¹.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe (« BNPP AM Europe ») (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V):

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM Europe ²	1 299	175 351	56 965

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Europe dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « Collaborateurs Régulés »³ (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V):

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM Europe :	203	48 545
dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / d'OPCVM / gérants de mandats européens	167	34 562

¹ NB : les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués, sur la base du périmètre des effectifs à la clôture de la campagne annuelle de rémunération variable. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

² Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les

- 5 collaborateurs de la succursale autrichienne, dont 1 a le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2025 à 990k EUR et 357k EUR.
- 252 collaborateurs de la succursale belge, dont 9 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2025 à 26 250k EUR et 4 433k EUR.
- 26 collaborateurs de la succursale allemande, dont 1 a le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2025 à 6 208k EUR et 2 288k EUR.
- 51 collaborateurs de la succursale italienne, dont 2 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2025 à 6 670k EUR et 1 877k EUR.
- 61 collaborateurs de la succursale néerlandaise, dont 11 ont le statut d'« Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2025 à 10 590k EUR et 2 888k EUR.

³ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

MULTIPAR GREEN BOND

Autres informations :

➤ Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion de BNPP AM Europe :

	Nombre de fonds (31.12.2025)	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2025
OPCVM	187	101
Fonds d'Investissement Alternatifs	304	63

- En 2025, 44,62k EUR ont été versés, au titre du « carried interests » (intéressement aux plus-values) aux collaborateurs de BNPP AM Europe présents au 31.12.2025.
- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP Paribas Asset Management Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2024, a été réalisé entre Avril et Mai 2025. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Satisfaisant » soulignant ainsi la solidité du dispositif en place, notamment lors de ses étapes clés : identification des collaborateurs régulés, cohérence du lien performance-rémunération, application des règles de différés obligatoires, mise en œuvre des mécanismes d'indexation et de différés.
- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable et sur ces instruments de rémunération différée, sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société

* * *

INFORMATION SUR LA POLITIQUE DE SELECTION ET D'EVALUATION DES SERVICES D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT ET D'EXECUTION D'ORDRES

L'information sur la politique de sélection et d'évaluation des entités qui fournissent les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres de BNP Paribas Asset Management France est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

COMPTE RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION

Le dernier compte rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

POLITIQUE DE BEST SELECTION ET BEST EXECUTION DE BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT EUROPE (BNPP AM EUROPE)

La politique de sélection et d'exécution est disponible sur le site www.bnpparibas-am.fr.

* * *

Depuis le 24 février 2022, nous nous sommes montrés très attentifs aux implications du conflit entre la Russie et l'Ukraine. Le conseil d'administration surveille de près la situation géopolitique et son impact sur les perspectives globales et les risques de marché et financier afin de prendre toutes les mesures nécessaires dans l'intérêt des actionnaires.



MULTIPAR GREEN BOND

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025**

MULTIPAR GREEN BOND
FONDS D'EPARGNE SALARIALE
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Europe
1, boulevard Haussmann
75009 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds d'épargne salariale MULTIPAR GREEN BOND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds d'épargne salariale à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

MULTIPAR GREEN BOND

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 2

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

MULTIPAR GREEN BOND

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 3

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208
Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre.
Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672
006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-
Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier

MULTIPAR GREEN BOND

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025 - Page 4

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Laure Cabessa

2026.06.05 16:30:09 +0200

MULTIPAR GREEN BOND

Bilan actif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers	-	-
Actions et valeurs assimilées (A) (*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Actions et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) (*)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) (*)	38,135,714.25	35,192,750.33
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	38,135,714.25	35,192,750.33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	30,151,130.68	29,670,989.34
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	30,151,130.68	29,670,989.34
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances et valeurs assimilées de l'entreprise et des entreprises liées non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	24.47
OPCVM	-	24.47
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissements	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	44,546.89	77,153.42
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous Total actifs éligibles I= (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J)	68,331,391.82	64,940,917.56
Créances et comptes d'ajustement actifs	1,830.00	369,511.27
Comptes financiers	1,999,528.21	1,740,193.66

MULTIPAR GREEN BOND

Sous-Total actifs autres que les actifs éligibles II ^(*)	2,001,358.21	2,109,704.93
TOTAL ACTIF I+II	70,332,750.03	67,050,622.49

^(*) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

MULTIPAR GREEN BOND

Bilan passif (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres :	-	-
Capital	69,101,017.64	64,958,096.96
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values latentes nettes	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	1,148,950.07	1,562,050.57
Capitaux propres I :	70,249,967.71	66,520,147.53
Passifs de financement II	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II)	70,249,967.71	66,520,147.53
Passifs éligibles :	-	-
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	36,771.32	488,938.88
Emprunts (C)	-	-
Autres passifs éligibles (D)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A+B+C+D	36,771.32	488,938.88
Autres passifs :	-	-
Dettes et comptes d'ajustement passifs	46,011.00	41,536.08
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	46,011.00	41,536.08
TOTAL PASSIFS : I+II+III+IV	70,332,750.03	67,050,622.49

MULTIPAR GREEN BOND

Compte de résultat (Devise: EUR)

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Revenus financiers nets	-	-
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	839,319.47	775,222.82
Produits sur titres de créances	772,561.26	580,406.01
Produits sur des parts d'OPC	-	-
Produits sur Instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	25,336.66	41,790.69
Sous-total Produits sur opérations financières	1,637,217.39	1,397,419.52
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur Instruments financiers à terme	-	-
Charges sur Opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1,941.18	-780.10
Sous-total charges sur opérations financières	-1,941.18	-780.10
Total Revenus financiers nets (A)	1,635,276.21	1,396,639.42
Autres produits :	-	-
Frais pris en charge par l'entreprise	-	-
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres Charges :	-	-
Frais de gestion de la société de gestion	-238,864.21	-221,037.18
Frais d'audit, d'études des Fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous total Autres produits et Autres charges (B)	-238,864.21	-221,037.18

MULTIPAR GREEN BOND

Sous total revenus nets avant compte de régularisation (C)= A + B	1,396,412.00	1,175,602.24
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	31,107.29	57,951.76
Sous-total Revenus nets I = C + D	1,427,519.29	1,233,554.00
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :	-	-
Plus et moins-values réalisées	605,411.91	-1,096,264.80
Frais de transactions externes et frais de cession	-117.45	-507.45
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	605,294.46	-1,096,772.25
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	29,557.15	-46,881.31
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E+F	634,851.61	-1,143,653.56
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :	-	-
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-918,178.59	1,485,832.12
Ecart de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-918,178.59	1,485,832.12
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	4,757.76	-13,681.99
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-913,420.83	1,472,150.13
Acomptes :	-	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values latentes nettes versés au titre de l'exercice L	-	-
Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = J+K+L	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III + IV + V	1,148,950.07	1,562,050.57

STRATEGIE ET PROFIL DE GESTION

OBJECTIF DE GESTION

Le FCPE investit au moins 75% de ses actifs dans des obligations « vertes » mondiales libellées en devises de tous pays, par un investissement sur des titres de sociétés qui intègrent dans leur fonctionnement les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), selon l'analyse de la société de gestion. Le calcul du pourcentage précité est effectué en excluant les liquidités détenues par le FCPE.

Les obligations « vertes » sont des obligations qui soutiennent des projets principalement environnementaux et sont émises par des entreprises, des agences, des entités supranationales ou locales et/ou des États.

Le FCPE est géré activement et de manière discrétionnaire en investissant principalement dans des obligations émises par des sociétés du monde entier faisant l'objet d'une analyse ESG et soutenant des projets liés au climat et à l'environnement. Il a pour objectif de gestion sur une durée de placement recommandée de 4 ans minimum, d'obtenir une performance, nette de frais, liée à l'évolution des obligations vertes du monde entier.

L'indice de référence « Bloomberg MSCI Global Green Bond Index coupons nets réinvestis » couvert à 100% contre le risque de change en euros est utilisé à des fins de comparaison de performance uniquement. Le FCPE n'est pas contraint par un indice de référence et sa performance peut s'écarter sensiblement de celle de l'indice de référence. Cet indice est exprimé en euro, coupons réinvestis.

Le risque de change peut représenter jusqu'à 5% maximum de l'actif du FCPE.

Le prospectus de l'OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques.

MULTIPAR GREEN BOND

Éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe RE (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	15.8723	13.1306	14.0678	14.4027	14.6423
Actif net (en k EUR)	115.22	1,911.40	6,600.66	10,345.52	12,803.28
Nombre de titres					
Parts C	7,259.2006	145,567.3383	469,202.6429	718,302.8941	874,401.5292

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-0.18	-0.67	-	-0.24	0.13
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	0.07	0.14	0.18	0.26	0.29

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

MULTIPAR GREEN BOND

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	15.8788	13.1362	14.0738	14.4088	14.6485
Actif net (en k EUR)	33,458.89	34,288.71	53,347.02	56,174.63	57,446.69
Nombre de titres					
Parts C	2,107,139.2156	2,610,241.8914	3,790,513.6944	3,898,611.0606	3,921,651.4154

Date de mise en paiement	31/12/2021	30/12/2022	29/12/2023	31/12/2024	31/12/2025
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenus nets (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	-0.21	-0.67	-	-0.24	0.13
Capitalisation unitaire sur revenus					
Parts C	0.10	0.11	0.17	0.26	0.29

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est l'Euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Synthèse de l'offre de gestion

CARACTERISTIQUES PARTS	CODE ISIN	DEVISE DE LIBELLE	FRACTIONNEMENT DES PARTS	VALEUR LIQUIDATIVE D'ORIGINE	Admise en EUROCLEAR
Catégorie de part « Classique »	FR001400ONC9	Euro	Dix-Millième	10 euros	Oui
Catégorie de Part « RE »	FR0013518347	Euro	Dix-Millième	16,3931 euros	Oui

Le prospectus de l'OPC décrit les souscripteurs concernés.

Règles d'évaluation des actifs

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

MULTIPAR GREEN BOND

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Cas particulier : Floor : ces options sont valorisées par des contreparties tierces à partir d'un modèle d'actualisation Marked-to-market basé sur une volatilité et une courbe de taux de marché vérifiées par le gérant et pris à la clôture du marché chaque jeudi.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion. L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

L'évaluation des swaps d'indice, calculée par l'équipe « OTC pricing & Services », est utilisée pour le calcul de la valeur liquidative après contrôle de cohérence avec la valorisation de la contrepartie si elle est reçue dans les délais. En cas de non disponibilité ou d'incohérence, OTC pricing et Services se rapproche de la contrepartie pour identifier et résoudre les problèmes.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

MULTIPAR GREEN BOND

Mécanisme de valeur liquidative ajustée ou Swing Pricing à partir du 06/01/2025 :

La société de gestion a choisi de mettre en place un mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing.

Le mécanisme de valeur liquidative ajustée ou swing pricing consiste à faire supporter, en cas de souscriptions ou de rachats de parts significatifs, aux porteurs du FCPE à l'origine de ces souscriptions et ou rachats les coûts de réaménagement du portefeuille du FCPE (frais liés à l'achat ou à la vente de titres générés par les mouvements de passif du FCPE).

La valeur liquidative du FCPE est ajustée à la hausse (en cas de souscription nette) ou à la baisse (en cas de rachat net) pour protéger les porteurs présents dans le FCPE de l'effet de dilution de la performance généré par les coûts de réaménagement du portefeuille.

Le swing pricing vise à réduire pour les porteurs détenant des parts du FCPE les coûts de réaménagement du portefeuille liés aux nouvelles entrées (souscriptions) ou aux nouvelles sorties (rachats) dans le FCPE.

La société de gestion calcule une valeur liquidative ajustée lorsque le montant net des souscriptions ou des rachats sur l'ensemble des catégories de parts du FCPE, centralisés un jour de calcul de la valeur liquidative, dépasse un seuil prédéterminé par la société de gestion (seuil de déclenchement) en fonction des conditions de marché. La valeur liquidative supportant ces ordres de souscription ou de rachat sera alors ajustée à la hausse, dans le cas de souscriptions nettes, ou à la baisse, dans le cas de rachats nets, à l'aide d'un pourcentage d'ajustement (facteur d'ajustement) fixé par la société de gestion.

La société de gestion a adopté une politique d'application du mécanisme de swing pricing qui définit les mesures organisationnelles et administratives ainsi que les conditions d'application du seuil de déclenchement et du facteur d'ajustement (politique de swing pricing). Les paramètres de coûts et de seuil de déclenchement sont revus périodiquement par la société de gestion.

Frais de fonctionnement et de gestion

	Frais facturés au FCPE	Assiette	Taux barème		Prise en charge FCPE/Entreprise
1 et 2	Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	Part « Classique » et Part « RE » : 0,35% (TTC) maximum l'an, incluant les honoraires du commissaire aux comptes.		FCPE
3	Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net des OPCVM sous-jacents	Frais de gestion	Part « Classique » et Part « RE » : 0,05% TTC maximum	FCPE
		Valeur liquidative x nombre d'actions	Commission de souscription	Part « Classique » et Part « RE » : 0% TTC maximum	
		Valeur liquidative x nombre d'actions	Commission de rachat	Part « Classique » et Part « RE » : 0% TTC maximum	
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Part « Classique » et Part « RE » : Néant		-
5	Commissions de surperformance	Actif net	Part « Classique » et Part « RE » : Néant		-

Frais de recherche

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

- 1° Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus ;
- 2° Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables

Affectation des revenus nets

Capitalisation pour la part Classique

Capitalisation pour la part RE

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part Classique

Capitalisation pour la part RE

Changements affectant le fonds

Néant

Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe

Exposition directe aux marchés de crédit

Tous les éléments du portefeuille de l'OPC exposés directement aux marchés de crédit sont repris dans le tableau.

Les règles de notation retenues par la Société de gestion sont les suivantes :

Pour chaque élément, les diverses notations sont récupérées : note de l'émission et/ou de de l'émetteur, note long terme et/ou court terme. Ces notes sont récupérées sur 3 agences de notation. Les règles de détermination de la note retenue sont alors :

1^{er} niveau : s'il existe une note pour l'émission, celle-ci est retenue au détriment de la note de l'émetteur.

2^{ème} niveau : la note Long Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation. S'il n'existe pas de note long terme, la note Court Terme la plus basse est retenue parmi celles disponibles des 3 agences de notation.

Si aucune note n'est disponible l'élément sera considéré comme « Non noté ».

Enfin selon la note retenue la catégorisation de l'élément est réalisé en fonction des standards de marchés définissant les notions «Investissement Grade» et «Non Investment Grade».

Evolution des capitaux propres

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	66,520,178.55	59,947,680.21
Flux de l'exercice :		
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.) ¹	13,657,063.77	15,828,410.92
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-11,010,771.46	-10,820,574.69
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	1,396,412.00	1,175,602.24
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	605,294.46	-1,096,772.25
Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation	-918,209.61	1,485,832.12
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes ²	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes ²	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres de fin d'exercice (= Actif net)	70,249,967.71	66,520,178.55

¹ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

² Rubrique Spécifique aux MMF.

Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

	Exercice 31/12/2025
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres
Catégorie de classe RE (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	252,120.4366
Nombre de titres rachetés	96,021.8015
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)	
Nombre de titres émis	690,102.2968
Nombre de titres rachetés	667,061.9420
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-

MULTIPAR GREEN BOND

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part	Nombre de parts	Valeur liquidative
FR0013518347	RE	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	12,803,275.21	874,401.5292	14.6423
FR001400ONC9	CLASSIQUE	Revenus nets : Capitalisation Plus ou moins-values réalisées : Capitalisation	EUR	57,446,692.50	3,921,651.4154	14.6485

MULTIPAR GREEN BOND

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		Pays	Pays	Pays	Pays	Pays
Actif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif		Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-					
Options	-					
Swaps	-					
Autres instruments financiers	-					
TOTAL	-					

MULTIPAR GREEN BOND

Exposition sur le marché des obligations convertibles

Ventilation par pays et maturité de l'exposition

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de delta	
		< 1 an	1 an < X < 5 ans	> 5 ans	<0,6	0,6 < X < 1
TOTAL	-	-	-	-	-	-

MULTIPAR GREEN BOND

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par nature de taux

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Exposition +/-	Taux fixe	Taux variable ou révisable	Taux indexé	Autres
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	38,135.71	35,285.22	2,801.88	48.61	-
Titres de créances	30,151.13	23,790.12	6,361.01	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,999.53	-	-	-	1,999.53
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures		-	-	-	-
Options		-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-
Autres instruments financiers		-	-	-	-
TOTAL		59,075.34	9,162.89	48.61	1,999.53

MULTIPAR GREEN BOND

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) - Ventilation par durée résiduelle

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	[0 - 3 mois]	]3 mois - 1 an]	]1 - 3 ans]	]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	2,697.61	6,260.87	29,177.23
Titres de créances	-	98.74	4,131.53	7,787.16	18,133.70
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,999.53	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
TOTAL	1,999.53	98.74	6,829.15	14,048.04	47,310.93

MULTIPAR GREEN BOND

Exposition directe sur le marché des devises

Montants exprimés en milliers	AUD	GBP	DKK	USD	Autres devises
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1,225.14	331.01	236.81	4,691.41	2,416.62
Titres de créances	-	6,002.80	-	-	287.45
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	17.94	14.04	5.79	8.40	31.86
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	320.44	-	937.66	-
Devises à livrer	-1,003.23	-6,531.31	-113.15	-5,514.07	-2,548.76
Futures	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
TOTAL	239.85	136.98	129.45	123.41	187.17

Exposition directe aux marchés de crédit

Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	37,613.83	521.89	-
Titres de créances	29,532.02	619.11	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs éligibles : Loans	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors Bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	67,145.85	1,140.99	-

Si l'OPC détient les instruments listés ci-dessus, les méthodologies retenues pour la ventilation des éléments du portefeuille de l'OPC selon les catégories d'exposition aux marchés de crédit sont détaillées dans le paragraphe «Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe» qui suit celui consacré aux Règles et méthodes comptables.

MULTIPAR GREEN BOND

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

Contreparties Montants exprimés en milliers (Devise: EUR)	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
OPERATIONS FIGURANT A L'ACTIF DU BILAN		
Dépôts	-	
Instruments financiers à terme non compensés		
CITIGROUP GLOBAL MARKET	41.68	
J.P.MORGAN AG	1.50	
MORGAN STANLEY EUROPE SE	0.82	
SOCIETE GENERALE	0.54	
Créances représentatives de titres reçus en pension	-	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	
Créances représentatives de Titres Prêtés		
Titres financiers empruntés	-	
Titres reçus en garantie	-	
Titres financiers donnés en pension		
Créances		
Collatéral espèces	-	
Dépôt de garantie espèces versée	-	
OPERATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Instruments financiers à terme non compensés		
CITIGROUP GLOBAL MARKET		36.77
Dettes		
Collatéral espèces		-
Dépôt de garantie espèces reçue		-

MULTIPAR GREEN BOND

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
TOTAL						-

L'OPC n'est pas concerné car il ne détient pas plus de 10% de son actif net en parts d'autres OPC.

Créances et dettes : ventilation par nature

	Exercice 31/12/2025
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	
Frais de premier investissement à la charge de l'entreprise	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Autres débiteurs divers	1,830.00
Coupons à recevoir	
TOTAL DES CREANCES	1,830.00
Ventilation par nature des dettes	
Déposit EUR	
Déposit autres devises	
Collatéraux espèces	
Provision charges d'emprunts	
Frais et charges non encore payés	
Autres créditeurs divers	23,828.66
Provision pour risque des liquidités de marché	
Honoraires CLC à la charge du Fonds	
Commission de gestion financière à la charge du Fonds	
Commission de gestion administrative à la charge du Fonds	22,182.34
Frais de gestion de la garantie	
Frais d'assurance décès	
Frais de conseil	
Commissions d'entrées rétrocedées	
Versements en cours de répartition	
TOTAL DES DETTES	46,011.00

Frais de gestion, autres frais et charges

Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe RE (Devise: EUR)		
Frais de gestion à la charge du fonds		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	-	-
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	40,056.50	0.35
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-
Frais de gestion garantie	-	-
Frais de conseil	-	-
Frais d'assurance décès	-	-
Frais de gestion à la charge de l'entreprise		
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	-	-
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)		
Frais de gestion à la charge du fonds		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	-	-
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	198,807.71	0.35
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-
Frais de gestion garantie	-	-
Frais de conseil	-	-
Frais d'assurance décès	-	-
Frais de gestion à la charge de l'entreprise		
Honoraires CLC en montant (TTC)	-	-
Frais de gestion administrative	-	-
Frais de gestion financière	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	-

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	Exercice 31/12/2025
Garanties reçues dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors bilan	-
Total	-

Autres informations

	Exercice 31/12/2025
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	194,728.71
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Catégorie de classe RE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	260,169.91	190,164.40
Sommes distribuables au titre du revenu net	260,169.91	190,164.40
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	260,169.91	190,164.40
Total	260,169.91	190,164.40
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

MULTIPAR GREEN BOND

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	115,703.67	-175,937.36
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	115,703.67	-175,937.36
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	115,703.67	-175,937.36
Total	115,703.67	-175,937.36
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

MULTIPAR GREEN BOND

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Revenus nets	1,167,349.38	1,043,389.60
Sommes distribuables au titre du revenu net	1,167,349.38	1,043,389.60
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,167,349.38	1,043,389.60
Total	1,167,349.38	1,043,389.60
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôts attachés à la distribution du revenu	-	-

MULTIPAR GREEN BOND

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 31/12/2025	Exercice 31/12/2024
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values réalisées nettes de l'exercice	519,147.94	-967,716.20
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values	519,147.94	-967,716.20
Affectation		
Distribution sur plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	519,147.94	-967,716.20
Total	519,147.94	-967,716.20
Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes restant à verser après règlement des acomptes	-	-

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Éléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées				38,135,714.25	54.29
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				38,135,714.25	54.29
AIB GROUP PLC 22-16/02/2029 FRN Banques et assurances	170,000.00	105.91	EUR	188,570.16	0.27
AUSTRALIAN GOVT. 4.25% 24-21/06/2034 Obligations d'etat, provinces	1,430,000.00	97.30	AUD	790,950.97	1.13
AUTONOMOUS COMMU 2.487% 25-30/07/2030 Obligations villes et communes	121,000.00	99.32	EUR	121,837.69	0.17
AUTONOMOUS COMMU 3.173% 24-30/07/2029 Obligations villes et communes	123,000.00	102.03	EUR	127,149.67	0.18
BELGIAN 2.75% 22-22/04/2039 Obligations d'etat, provinces	2,040,000.00	90.20	EUR	1,878,972.16	2.67
BUNDESOBL-G 2.1% 24-12/04/2029 Obligations d'etat, provinces	30,000.00	99.45	EUR	30,287.90	0.04
CAISSE NA REA MU 0.75% 21-07/07/2028 Assurances	100,000.00	94.38	EUR	94,747.40	0.13
CAJA RURAL NAV 0.75% 22-16/02/2029 Banques et assurances	200,000.00	94.27	EUR	189,849.15	0.27
CANADA-GOVT 2.25% 22-01/12/2029 Obligations d'etat, provinces	3,311,000.00	97.84	CAD	2,015,991.63	2.87
CASSA DEPOSITI E 3.875% 23-13/02/2029 Banques et assurances	300,000.00	103.34	EUR	320,244.24	0.46
CHILE 0.83% 19-02/07/2031 Obligations d'etat, provinces	200,000.00	87.55	EUR	175,927.73	0.25
CHILE 2.55% 20-27/01/2032 Obligations d'etat, provinces	300,000.00	89.60	USD	231,641.41	0.33
CHILE 3.5% 19-25/01/2050 Obligations d'etat, provinces	1,530,000.00	73.50	USD	977,143.56	1.39
CNP ASSURANCES 19-27/07/2050 FRN Assurances	400,000.00	93.11	EUR	375,875.30	0.54
COMMERZBANK AG 23-25/03/2029 FRN Banques et assurances	100,000.00	105.12	EUR	109,163.26	0.16
CPPIB CAPITAL 3% 18-15/06/2028 Autres organismes de credit	640,000.00	100.64	CAD	400,625.71	0.57
CREDIT AGRICOLE 0.125% 21-15/03/2033 Banques et assurances	200,000.00	80.36	EUR	160,928.59	0.23
DENMARK - BULLET 2.25% 23-15/11/2033 Obligations d'etat, provinces	1,807,692.31	97.56	DKK	236,807.73	0.34
DEUTSCHLAND REP 0% 20-15/08/2030 Obligations d'etat, provinces	1,200,000.00	89.70	EUR	1,076,378.50	1.53
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2031 Obligations d'etat, provinces	1,700,000.00	87.11	EUR	1,480,924.38	2.11

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
DEUTSCHLAND REP 0% 21-15/08/2050 Obligations d'etat, provinces	0.09	43.36	EUR	0.04	-
DEUTSCHLAND REP 1.8% 23-15/08/2053 Obligations d'etat, provinces	1,530,000.02	70.74	EUR	1,092,756.26	1.56
DEUTSCHLAND REP 2.3% 23-15/02/2033 Obligations d'etat, provinces	1,550,000.00	97.75	EUR	1,546,350.96	2.20
DEUTSCHLAND REP 2.5% 25-15/02/2035 Obligations d'etat, provinces	4,370,000.00	97.58	EUR	4,370,337.33	6.22
DNB BOLIGKREDITT 0.01% 21-21/01/2031 Banques et assurances	100,000.00	87.34	EUR	87,352.98	0.12
EDP SA 21-14/03/2082 FRN Distribution Energie	100,000.00	97.95	EUR	99,148.60	0.14
EUROPEAN INVT BK 0.01% 20-15/11/2035 Obligations institutions supranationales	150,000.00	73.78	EUR	110,669.89	0.16
EUROPEAN INVT BK 1% 19-14/11/2042 Obligations institutions supranationales	100,000.00	66.76	EUR	66,891.17	0.10
EUROPEAN INVT BK 1.5% 17-15/11/2047 Obligations institutions supranationales	188,000.00	66.23	EUR	124,872.91	0.18
EUROPEAN INVT BK 1.5% 22-15/06/2032 Obligations institutions supranationales	50,000.00	92.56	EUR	46,687.01	0.07
EUROPEAN INVT BK 1.625% 21-13/05/2031 Obligations institutions supranationales	770,000.00	89.61	USD	588,913.01	0.84
EUROPEAN INVT BK 2.375% 17-24/05/2027 Obligations institutions supranationales	600,000.00	98.42	USD	504,029.63	0.72
EUROPEAN INVT BK 3.125% 25-15/05/2037 Obligations institutions supranationales	100,000.00	98.71	EUR	100,676.24	0.14
EUROPEAN INVT BK 3.3% 17-03/02/2028 Obligations institutions supranationales	770,000.00	97.97	AUD	434,185.21	0.62
EUROPEAN INVT BK 3.75% 23-14/02/2033 Obligations institutions supranationales	1,350,000.00	98.56	USD	1,149,286.67	1.64
EUROPEAN UNION 0.4% 21-04/02/2037 Obligations d'etat, provinces	1,300,000.00	73.54	EUR	960,749.27	1.37
EUROPEAN UNION 1.25% 22-04/02/2043 Obligations d'etat, provinces	700,000.00	69.18	EUR	492,201.07	0.70
EUROPEAN UNION 2.75% 22-04/02/2033 Obligations d'etat, provinces	320,000.00	99.21	EUR	325,423.16	0.46
EVONIK 3.25% 25-15/01/2030 Produits Chimique	85,000.00	101.09	EUR	88,577.57	0.13
FAURECIA 2.375% 21-15/06/2029 Machines et Véhicules	100,000.00	97.28	EUR	97,378.22	0.14
FRANCE O.A.T./L 0.1% 22-25/07/2038 Obligations d'etat, provinces	60,361.50	80.49	EUR	48,608.26	0.07

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
FRANCE O.A.T. 0.5% 21-25/06/2044 Obligations d'etat, provinces	1,140,000.00	53.58	EUR	613,727.68	0.87
FRANCE O.A.T. 1.75% 17-25/06/2039 Obligations d'etat, provinces	120,000.00	78.02	EUR	94,711.01	0.13
FRANCE O.A.T. 3% 24-25/06/2049 Obligations d'etat, provinces	610,000.00	81.09	EUR	504,109.82	0.72
IBERCAJA 24-30/07/2028 FRN Banques et assurances	100,000.00	102.47	EUR	104,316.46	0.15
IBERDROLA INTL 21-31/12/2061 FRN Distribution Energie	100,000.00	98.25	EUR	99,541.02	0.14
ICADE 1% 22-19/01/2030 Immobilier et logement	500,000.00	91.03	EUR	459,891.03	0.65
ICELAND (REP OF) 3.5% 24-21/03/2034 Obligations d'etat, provinces	130,000.00	101.52	EUR	135,533.13	0.19
ING GROEP NV 22-24/08/2033 FRN Banques et assurances	100,000.00	102.05	EUR	103,503.98	0.15
IRISH GOVT 3% 23-18/10/2043 Obligations d'etat, provinces	660,000.00	93.55	EUR	621,418.38	0.88
ITALY BTPS 1.5% 21-30/04/2045 Obligations d'etat, provinces	400,000.00	65.67	EUR	263,720.26	0.38
ITALY BTPS 4% 22-30/04/2035 Obligations d'etat, provinces	2,400,000.00	104.99	EUR	2,536,038.43	3.61
ITALY BTPS 4% 23-30/10/2031 Obligations d'etat, provinces	750,000.00	105.83	EUR	798,847.87	1.14
ITALY BTPS 4.05% 24-30/10/2037 Obligations d'etat, provinces	200,000.00	103.64	EUR	208,665.68	0.30
ITALY BTPS 4.1% 25-30/04/2046 Obligations d'etat, provinces	98,000.00	99.63	EUR	98,325.77	0.14
JOHNSON CONTROLS 1.75% 20-15/09/2030 Construction et matériaux de construction	595,000.00	89.14	USD	454,217.50	0.65
KFW 0.75% 20-30/09/2030 Banques et assurances	510,000.00	87.21	USD	379,502.00	0.54
KUTXABANK 23-15/06/2027 FRN Banques et assurances	200,000.00	100.92	EUR	207,020.57	0.29
MONDELEZ INTL 0.625% 21-09/09/2032 Biens de consommation	100,000.00	83.61	EUR	83,799.05	0.12
MUNICH RE 20-26/05/2041 FRN Assurances	300,000.00	89.59	EUR	271,033.10	0.39
NATWEST GROUP 21-09/11/2028 FRN Banques et assurances	300,000.00	96.05	GBP	331,009.45	0.47
NETHERLANDS GOVT 0.5% 19-15/01/2040 Obligations d'etat, provinces	1,120,000.00	68.80	EUR	775,903.53	1.10

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
NORDIC INVST BNK 2.875% 25-19/03/2032 Obligations institutions supranationales	108,000.00	99.78	EUR	110,206.52	0.16
NRW BANK 0.5% 17-13/09/2027 Banques et assurances	30,000.00	96.88	EUR	29,107.83	0.04
RED ELECTRICA 3.375% 24-09/07/2032 Distribution Energie	200,000.00	99.59	EUR	202,414.66	0.29
REP OF AUSTRIA 1.85% 22-23/05/2049 Obligations d'etat, provinces	320,000.00	70.86	EUR	230,339.19	0.33
REP OF AUSTRIA 2.9% 23-23/05/2029 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	101.75	EUR	103,513.54	0.15
SMURFIT KAPPA 0.5% 21-22/09/2029 Industrie d'emballage et papier	100,000.00	91.51	EUR	91,642.47	0.13
SMURFIT KAPPA 3.454% 24-27/11/2032 Industrie d'emballage et papier	100,000.00	99.46	EUR	99,777.92	0.14
SMURFIT KAPPA 3.489% 25-24/11/2031 Industrie d'emballage et papier	100,000.00	99.96	EUR	100,318.41	0.14
SOCIETE GENERALE 20-22/09/2028 FRN Banques et assurances	200,000.00	97.00	EUR	194,484.75	0.28
SOCIETE NATIONAL 3.375% 23-25/05/2033 Transports et matériel de transport	100,000.00	99.87	EUR	101,908.32	0.15
SOCIETE NATIONAL 3.625% 25-03/04/2035 Transports et matériel de transport	100,000.00	99.79	EUR	102,489.15	0.15
SPANISH GOVT 1% 21-30/07/2042 Obligations d'etat, provinces	3,980,000.00	66.13	EUR	2,648,909.69	3.77
SVENSKA HANDELSBANKEN 3.25% 24-27/08/203 Banques et assurances	189,000.00	100.10	EUR	191,301.54	0.27
SWISSCOM FIN 0.375% 20-14/11/2028 Télécommunication	100,000.00	93.68	EUR	93,726.12	0.13
TALANX AG 21-01/12/2042 FRN Assurances	100,000.00	88.35	EUR	88,497.33	0.13
TELEFONICA EUROP 23-07/09/2172 FRN Télécommunication	100,000.00	110.38	EUR	112,510.24	0.16
TELEFONICA EUROP 24-15/04/2172 FRN Télécommunication	100,000.00	105.63	EUR	109,722.97	0.16
TERNA SPA 0.75% 20-24/07/2032 Distribution Energie	100,000.00	84.75	EUR	85,080.56	0.12
TOYOTA MTR CRED 2.15% 20-13/02/2030 Machines et Véhicules	510,000.00	92.83	USD	406,679.33	0.58
VEOLIA ENVRNMT 25- FRN Distribution Energie	100,000.00	101.53	EUR	103,125.31	0.15
VERBUND AG 0.9% 21-01/04/2041 Distribution Energie	100,000.00	65.17	EUR	65,840.92	0.09

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
VOLKSBANK NV 22-04/05/2027 FRN Banques et assurances	300,000.00	99.89	EUR	304,360.44	0.43
VONOVIA SE 2.375% 22-25/03/2032 Immobilier et logement	100,000.00	93.98	EUR	95,808.72	0.14
Titres de créances				30,151,130.68	42.92
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				30,151,130.68	42.92
A2A SPA 3.25% 25-24/05/2032 Distribution Energie	350,000.00	98.89	EUR	347,280.46	0.49
ABN AMRO BANK NV 2.75% 25-04/06/2029 Banques et assurances	400,000.00	99.94	EUR	406,086.10	0.58
ABN AMRO BANK NV 4.25% 22-21/02/2030 Banques et assurances	100,000.00	104.23	EUR	107,872.73	0.15
ACEA SPA 3.875% 23-24/01/2031 Distribution Energie	100,000.00	103.15	EUR	106,765.28	0.15
ACHMEA BANK NV 2.75% 24-10/12/2027 Banques et assurances	100,000.00	100.33	EUR	100,485.82	0.14
ADIF ALTA VELOCI 0.55% 21-31/10/2031 Services divers	200,000.00	86.25	EUR	172,686.31	0.25
ADIF ALTA VELOCI 0.95% 19-30/04/2027 Services divers	200,000.00	98.20	EUR	197,674.97	0.28
ADIF ALTA VELOCI 3.125% 25-31/10/2032 Services divers	100,000.00	99.28	EUR	99,802.03	0.14
ADIF ALTA VELOCI 3.5% 22-30/07/2029 Services divers	100,000.00	102.20	EUR	103,676.40	0.15
AIB GROUP PLC 23-23/10/2031 FRN Banques et assurances	100,000.00	108.70	EUR	109,695.33	0.16
ALD SA 4% 22-05/07/2027 Services divers	100,000.00	102.14	EUR	104,098.81	0.15
ALPHA BANK 25-30/10/2031 FRN Banques et assurances	118,000.00	98.89	EUR	117,322.15	0.17
AMPRION GMBH 2.75% 25-30/09/2029 Distribution Energie	100,000.00	99.13	EUR	99,820.25	0.14
AP MOLLER 3.5% 25-17/09/2034 Transports et matériel de transport	104,000.00	98.37	EUR	103,352.25	0.15
ARKEMA 3.5% 25-09/09/2033 Produits Chimique	100,000.00	98.21	EUR	99,293.82	0.14
ASML HOLDING NV 2.25% 22-17/05/2032 Electrique - Electronique	100,000.00	96.22	EUR	97,622.34	0.14
ASN BANK NV 3.375% 25-27/10/2032 Banques et assurances	300,000.00	98.12	EUR	296,157.08	0.42
ASSICURAZIONI GENERALI 2.429%20-14/07/31 Assurances	200,000.00	94.95	EUR	192,153.11	0.27

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ASSICURAZIONI GENERALI 5.272%23-12/09/33 Assurances	200,000.00	108.14	EUR	219,456.67	0.31
ASSICURAZIONI GENERALI 5.8% 22-06/07/32 Assurances	220,000.00	110.96	EUR	250,331.85	0.36
BANCO BPM SPA 0.75% 22-15/03/2027 Banques et assurances	100,000.00	98.16	EUR	98,757.77	0.14
BANCO SABADELL 22-10/11/2028 FRN Banques et assurances	100,000.00	104.30	EUR	105,014.66	0.15
BANCO SABADELL 24-13/09/2030 FRN Banques et assurances	100,000.00	103.83	EUR	105,099.15	0.15
BANCO SANTANDER 21-24/06/2029 FRN Banques et assurances	100,000.00	94.83	EUR	95,160.17	0.14
BANK OF AMER CRP 4.134% 23-12/06/2028 Banques et assurances	210,000.00	103.32	EUR	221,777.56	0.32
BELFIUS BANK SA 3.25% 25-09/09/2032 Banques et assurances	300,000.00	99.01	EUR	300,042.40	0.43
BELFIUS BANK SA 3.625% 24-11/06/2030 Banques et assurances	300,000.00	102.21	EUR	312,663.71	0.45
BELFIUS BANK SA 3.875% 23-12/06/2028 Banques et assurances	100,000.00	102.69	EUR	104,835.12	0.15
BNP PARIBAS 21-30/05/2028 FRN Banques et assurances	200,000.00	97.07	EUR	194,728.71	0.28
BPCE 22-14/01/2028 FRN Banques et assurances	200,000.00	97.88	EUR	196,730.79	0.28
BPCE SFH 0.01% 20-27/05/2030 Autres organismes de credit	200,000.00	88.37	EUR	176,753.52	0.25
BPIFRANCE 0% 21-25/05/2028 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	94.20	EUR	94,195.82	0.13
CAISSE FR DE FIN 0.1% 19-13/11/2029 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	90.39	EUR	90,403.79	0.13
CAIXABANK 21-09/02/2029 FRN Banques et assurances	100,000.00	95.52	EUR	95,961.20	0.14
CAIXABANK 21-18/06/2031 FRN Banques et assurances	200,000.00	99.60	EUR	200,543.22	0.29
CAIXABANK 22-14/11/2030 FRN Banques et assurances	100,000.00	108.19	EUR	108,884.05	0.15
CAIXABANK 24-09/02/2032 FRN Banques et assurances	200,000.00	103.47	EUR	214,288.76	0.31
CAIXABANK 3.375% 25-26/06/2035 Banques et assurances	200,000.00	97.98	EUR	199,434.66	0.28
CAIXA GERAL DEPO 22-31/10/2028 FRN Banques et assurances	100,000.00	105.42	EUR	106,379.67	0.15

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
CARMILA SA 3.875% 24-25/01/2032 Immobilier et logement	100,000.00	100.03	EUR	103,642.62	0.15
CASSA DEPOSITI E 3.25% 25-17/06/2033 Banques et assurances	100,000.00	99.03	EUR	100,789.04	0.14
CIE DE ST GOBAIN 3.625% 24-08/04/2034 Construction et matériaux de construction	100,000.00	99.97	EUR	102,618.58	0.15
COMMERZBANK AG 24-20/02/2037 FRN Banques et assurances	100,000.00	101.48	EUR	105,028.55	0.15
COMMERZBANK AG 25-30/06/2037 FRN Banques et assurances	100,000.00	100.69	EUR	102,765.35	0.15
COOPERATIEVE RAB 24-16/07/2028 FRN Banques et assurances	200,000.00	100.12	EUR	201,334.35	0.29
COOPERATIEVE RAB 24-17/04/2029 FRN Banques et assurances	500,000.00	101.26	GBP	599,581.87	0.85
COOPERATIEVE RAB 25-01/11/2030 FRN Banques et assurances	500,000.00	101.25	GBP	584,373.38	0.83
COVIVIO 4.625% 23-05/06/2032 Immobilier et logement	100,000.00	105.01	EUR	107,654.71	0.15
CRED AGRICOLE SA 25-25/08/2032 FRN Banques et assurances	300,000.00	98.72	EUR	299,577.40	0.43
CRED AGRICOLE SA 3.125% 25-26/02/2032 Banques et assurances	400,000.00	98.84	EUR	405,889.38	0.58
CRED AGRICOLE SA 4.375% 23-27/11/2033 Banques et assurances	100,000.00	104.25	EUR	104,660.77	0.15
CREDIT AGRICOLE 3.5% 24-15/07/2033 Banques et assurances	100,000.00	101.64	EUR	103,258.05	0.15
DAIMLER AG 0.75% 20-10/09/2030 Machines et Véhicules	100,000.00	90.56	EUR	90,785.76	0.13
DAIMLER AG 0.75% 21-11/03/2033 Machines et Véhicules	91,000.00	83.48	EUR	76,518.93	0.11
DZ BANK AG 0.05% 20-08/12/2027 Banques et assurances	100,000.00	94.78	EUR	94,788.04	0.13
E.ON SE 0.35% 19-28/02/2030 Distribution Energie	100,000.00	90.29	EUR	90,581.42	0.13
E.ON SE 3.125% 24-05/03/2030 Distribution Energie	192,000.00	100.65	EUR	198,202.64	0.28
E.ON SE 4% 23-29/08/2033 Distribution Energie	174,000.00	103.62	EUR	182,664.30	0.26
EDP FINANCE BV 0.375% 19-16/09/2026 Distribution Energie	100,000.00	98.63	EUR	98,737.70	0.14
EDP SA 25-02/12/2055 FRN Distribution Energie	100,000.00	99.33	EUR	99,679.91	0.14

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
EDP SERVICIOS 3.125% 25-03/12/2031 Distribution Energie	161,000.00	98.76	EUR	159,386.73	0.23
ELIA TRANS BE 3.5% 25-08/10/2035 Distribution Energie	100,000.00	98.18	EUR	98,984.95	0.14
ELIA TRANS BE 3.625% 23-18/01/2033 Distribution Energie	100,000.00	101.24	EUR	104,689.72	0.15
ENGIE 0.5% 19-24/10/2030 Distribution Energie	100,000.00	88.59	EUR	88,686.03	0.13
ENGIE 3.5% 22-27/09/2029 Distribution Energie	100,000.00	102.15	EUR	103,059.82	0.15
ENGIE 3.625% 23-11/01/2030 Distribution Energie	100,000.00	102.37	EUR	105,882.86	0.15
EUROGRID GMBH 3.598% 24-01/02/2029 Distribution Energie	100,000.00	101.91	EUR	105,191.18	0.15
EUROGRID GMBH 3.732% 24-18/10/2035 Distribution Energie	100,000.00	98.55	EUR	99,304.31	0.14
EUROGRID GMBH 3.915% 24-01/02/2034 Distribution Energie	400,000.00	101.39	EUR	419,835.45	0.60
EUROPEAN INVT BK 0.5% 16-13/11/2037 Obligations institutions supranationales	200,000.00	72.75	EUR	145,629.53	0.21
EUROPEAN UNION 2.625% 22-04/02/2048 Obligations d'etat, provinces	200,000.00	82.23	EUR	169,207.34	0.24
EUROPEAN UNION 3.25% 24-04/02/2050 Obligations d'etat, provinces	187,934.00	88.94	EUR	172,671.70	0.25
FERROVIE DEL 0.375% 21-25/03/2028 Transports et matériel de transport	100,000.00	95.22	EUR	95,510.55	0.14
FERROVIE DEL 3.375% 25-24/06/2032 Transports et matériel de transport	120,000.00	99.71	EUR	121,758.06	0.17
FERROVIE DEL 4.125% 23-23/05/2029 Transports et matériel de transport	200,000.00	103.78	EUR	212,569.74	0.30
FERROVIE DEL 4.5% 23-23/05/2033 Transports et matériel de transport	400,000.00	106.62	EUR	437,439.28	0.62
FLUVIUS 0.25% 20-02/12/2030 Distribution Energie	300,000.00	86.98	EUR	261,001.07	0.37
FLUVIUS 3.5% 25-12/03/2035 Distribution Energie	100,000.00	97.55	EUR	100,371.46	0.14
GENERALI 4.083% 25-16/07/2035 Assurances	200,000.00	99.29	EUR	202,331.24	0.29
IBERDROLA FIN SA 23-25/07/2171 FRN Distribution Energie	100,000.00	103.43	EUR	105,549.43	0.15
IBERDROLA FIN SA 24-28/08/2173 FRN Distribution Energie	100,000.00	102.09	EUR	103,544.28	0.15

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
IBERDROLA FIN SA 25-05/11/2174 FRN Distribution Energie	100,000.00	99.51	EUR	100,086.25	0.14
IBERDROLA FIN SA 5.25% 24-31/10/2036 Distribution Energie	900,000.00	99.65	GBP	1,036,171.41	1.47
ILE DE FRANCE MB 0.4% 21-28/05/2031 Obligations villes et communes	400,000.00	86.75	EUR	347,936.69	0.50
ING GROEP NV 21-07/12/2028 FRN Banques et assurances	600,000.00	94.22	GBP	647,982.66	0.92
ING GROEP NV 21-09/06/2032 FRN Banques et assurances	100,000.00	97.48	EUR	97,972.12	0.14
ING GROEP NV 25-10/11/2030 FRN Banques et assurances	200,000.00	99.09	EUR	198,986.54	0.28
INMOBILIARIA COL 3.25% 25-22/01/2030 Immobilier et logement	100,000.00	100.10	EUR	103,158.70	0.15
INSTIT CRDT OFCL 3.05% 24-30/04/2031 Obligations d'etat, provinces	125,000.00	101.42	EUR	129,336.92	0.18
INTESA SANPAOLO 0.75% 21-16/03/2028 Banques et assurances	208,000.00	96.02	EUR	200,950.87	0.29
INTESA SANPAOLO 3.625% 24-16/10/2030 Banques et assurances	143,000.00	102.20	EUR	147,232.00	0.21
INTESA SANPAOLO 4.75% 22-06/09/2027 Banques et assurances	240,000.00	103.60	EUR	252,255.95	0.36
JPN FIN ORG MUNI 0.01% 21-02/02/2028 Obligations villes et communes	100,000.00	95.02	EUR	95,028.70	0.14
KBC GROUP NV 25-26/08/2036 FRN Banques et assurances	100,000.00	99.15	EUR	100,406.80	0.14
KBC GROUP NV 3.75% 24-27/03/2032 Banques et assurances	100,000.00	101.97	EUR	104,835.25	0.15
KFW 2.625% 25-15/11/2032 Banques et assurances	64,000.00	98.67	EUR	63,361.78	0.09
KFW 4.25% 25-15/02/2030 Banques et assurances	840,000.00	100.95	GBP	1,006,497.89	1.43
KFW 4.875% 23-03/02/2031 Banques et assurances	1,000,000.00	103.59	GBP	1,237,035.18	1.76
KLEPIERRE SA 3.75% 25-30/09/2037 Immobilier et logement	100,000.00	98.81	EUR	99,758.54	0.14
KOMMUNEKREDIT 0.125% 20-26/09/2040 Obligations villes et communes	140,000.00	60.41	EUR	84,616.39	0.12
LA BANQUE POSTAL 1.375% 19-24/04/2029 Banques et assurances	100,000.00	94.90	EUR	95,847.49	0.14
LA BANQUE POST H 1.625% 22-12/05/2030 Autres organismes de credit	100,000.00	95.09	EUR	96,124.71	0.14

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
LA BANQUE POST H 2.75% 25-12/06/2032 Autres organismes de credit	200,000.00	98.26	EUR	199,562.19	0.28
LA BANQUE POST H 3.125% 24-29/01/2034 Autres organismes de credit	200,000.00	98.94	EUR	203,631.60	0.29
LA POSTE SA 1.45% 18-30/11/2028 Transports et matériel de transport	200,000.00	96.59	EUR	193,426.81	0.28
LLOYDS BK GR PLC 24-14/05/2032 FRN Banques et assurances	109,000.00	102.36	EUR	114,240.27	0.16
MBANK 25-03/03/2032 FRN Banques et assurances	100,000.00	99.98	EUR	100,265.31	0.14
MERLIN PROPRTIE 1.375% 21-01/06/2030 Immobilier et logement	200,000.00	92.43	EUR	186,469.88	0.27
MERLIN PROPRTIE 3.5% 25-04/09/2033 Immobilier et logement	200,000.00	97.80	EUR	197,860.31	0.28
MONTE DEI PASCHI 25-20/02/2032 FRN Banques et assurances	122,000.00	99.25	EUR	121,528.91	0.17
NATWEST GROUP 24-05/08/2031 FRN Banques et assurances	123,000.00	101.96	EUR	127,243.34	0.18
NN BANK NV 0.5% 21-21/09/2028 Banques et assurances	100,000.00	94.04	EUR	94,176.24	0.13
NN BANK NV 1.875% 22-17/05/2032 Banques et assurances	300,000.00	93.71	EUR	284,639.80	0.41
NORDEA BANK ABP 25-19/11/2035 FRN Banques et assurances	187,000.00	98.49	EUR	184,869.46	0.26
NORDEA BANK ABP 0.5% 21-19/03/2031 Banques et assurances	100,000.00	87.82	EUR	88,215.50	0.13
NORDIC INVST BNK 2.625% 24-24/01/2031 Obligations institutions supranationales	83,000.00	99.99	EUR	85,025.61	0.12
PROXIMUS SADP 0.75% 21-17/11/2036 Télécommunication	100,000.00	74.81	EUR	74,896.41	0.11
RCI BANQUE 4.875% 23-14/06/2028 Machines et Véhicules	84,000.00	104.12	EUR	89,700.79	0.13
RENAULT 3.875% 25-30/09/2030 Machines et Véhicules	200,000.00	100.57	EUR	203,097.43	0.29
REN FINANCE BV 3.5% 24-27/02/2032 Distribution Energie	100,000.00	101.22	EUR	104,165.34	0.15
RENTENBANK 0% 21-30/06/2031 Banques et assurances	200,000.00	86.11	EUR	172,215.51	0.25
ROYAL BK CANADA 25-27/09/2031 FRN Banques et assurances	310,000.00	99.69	EUR	311,563.57	0.44
RTE RESEAU DE TR 2.625% 25-08/07/2029 Distribution Energie	100,000.00	99.12	EUR	100,388.02	0.14

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
RTE RESEAU DE TR 3.5% 23-07/12/2031 Distribution Energie	100,000.00	101.14	EUR	101,374.11	0.14
RTE RESEAU DE TR 3.5% 24-02/10/2036 Distribution Energie	200,000.00	96.70	EUR	195,121.34	0.28
SBAB BANK AB 3.25% 25-06/02/2030 Banques et assurances	182,000.00	101.25	EUR	189,849.34	0.27
SCOTTISH HYDRO 2.25% 19-27/09/2035 Distribution Energie	450,000.00	77.88	GBP	404,414.06	0.58
SFIL SA 0% 20-23/11/2028 Obligations d'etat, provinces	200,000.00	92.73	EUR	185,451.73	0.26
SFIL SA 3.125% 24-17/09/2029 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	101.02	EUR	101,921.17	0.15
SKANDINAV ENSKIL 3.125% 24-05/11/2031 Banques et assurances	220,000.00	99.10	EUR	219,076.82	0.31
SNCF RESEAU 0.75% 19-25/05/2036 Transports et matériel de transport	100,000.00	73.66	EUR	74,112.58	0.11
SNCF RESEAU 0.875% 19-22/01/2029 Transports et matériel de transport	100,000.00	94.58	EUR	95,406.79	0.14
SNCF RESEAU 2.25% 17-20/12/2047 Transports et matériel de transport	100,000.00	68.14	EUR	68,209.23	0.10
SOCIETE NATIONAL 0.625% 20-17/04/2030 Transports et matériel de transport	100,000.00	90.88	EUR	91,326.00	0.13
SOCIETE NATIONAL 3.25% 25-02/09/2032 Transports et matériel de transport	100,000.00	99.78	EUR	100,848.63	0.14
SOCIETE NATIONAL 5.875% 25-29/01/2055 Transports et matériel de transport	400,000.00	100.84	GBP	486,743.78	0.69
SOCIETE PARIS 0% 20-25/11/2030 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	86.73	EUR	86,727.62	0.12
SOCIETE PARIS 0.3% 21-25/11/2031 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	85.02	EUR	85,051.19	0.12
SOCIETE PARIS 1% 20-18/02/2070 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	32.86	EUR	33,727.56	0.05
SOCIETE PARIS 1.125% 19-25/05/2034 Obligations d'etat, provinces	100,000.00	82.91	EUR	83,583.64	0.12
SOCIETE PARIS 1.7% 19-25/05/2050 Obligations d'etat, provinces	300,000.00	59.65	EUR	182,017.29	0.26
SOCIETE PARIS 3.5% 23-25/05/2043 Obligations d'etat, provinces	400,000.00	91.27	EUR	373,515.34	0.53
SPAREBANK 1 OEST 0.125% 21-03/03/2028 Banques et assurances	150,000.00	94.75	EUR	142,274.32	0.20
SPAREBANK 1 SR 4.875% 23-24/08/2028 Banques et assurances	100,000.00	105.19	EUR	106,910.04	0.15

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
SSE PLC 2.875% 22-01/08/2029 Distribution Energie	100,000.00	99.74	EUR	100,939.84	0.14
SSE PLC 3.5% 25-18/03/2032 Distribution Energie	154,000.00	100.84	EUR	159,542.32	0.23
SUEZ 2.375% 22-24/05/2030 Distribution Energie	200,000.00	96.62	EUR	196,123.15	0.28
SUEZ 4.5% 23-13/11/2033 Distribution Energie	100,000.00	104.24	EUR	104,828.29	0.15
SVENSKA HANDELSBANKEN 24-04/11/2036 FRN Banques et assurances	100,000.00	99.75	EUR	100,312.30	0.14
SWEDBANK AB 3.25% 25-13/10/2032 Banques et assurances	190,000.00	98.75	EUR	188,952.55	0.27
SWEDBANK AB 3.25% 25-24/09/2029 Banques et assurances	152,000.00	100.77	EUR	154,497.71	0.22
SWEDEN KINGDOM 0.125% 20-09/09/2030 Obligations d'etat, provinces	3,450,000.00	90.17	SEK	287,454.22	0.41
TELEFONICA EMIS 3.698% 24-24/01/2032 Télécommunication	200,000.00	101.49	EUR	209,893.42	0.30
TELEFONICA EMIS 4.183% 23-21/11/2033 Télécommunication	400,000.00	102.50	EUR	411,833.57	0.59
TERNA RETE 3% 25-22/07/2031 Distribution Energie	320,000.00	98.82	EUR	320,482.00	0.46
TERNA RETE 3.125% 25-17/02/2032 Distribution Energie	188,000.00	99.33	EUR	191,846.72	0.27
URW SE 3.875% 24-11/09/2034 Immobilier et logement	200,000.00	99.16	EUR	200,684.20	0.29
VALEO SE 5.125% 25-20/05/2031 Machines et Véhicules	200,000.00	103.06	EUR	212,431.47	0.30
VATTENFALL AB 0.125% 21-12/02/2029 Distribution Energie	107,000.00	92.34	EUR	98,918.59	0.14
VOLKSBANK NV 24-27/11/2035 FRN Banques et assurances	300,000.00	101.05	EUR	304,310.05	0.43
VOLKSBANK NV 4.625% 23-23/11/2027 Banques et assurances	200,000.00	103.05	EUR	207,060.84	0.29
VOLVO CAR AB 4.2% 25-10/06/2029 Machines et Véhicules	100,000.00	101.55	EUR	103,899.07	0.15
VONOVIA SE 0.625% 21-24/03/2031 Immobilier et logement	100,000.00	87.18	EUR	87,666.68	0.12
Instruments financiers à terme				7,775.57	0.01
Change à terme				7,775.57	0.01
Achat EUR 113272.04 Vente DKK 845000	113,272.04	7.47	EUR	120.48	-
Achat EUR 113272.04 Vente DKK 845000	-845,000.00	7.47	DKK	-	-

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers au 31 Décembre 2025

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Achat EUR 2307790.38 Vente CAD 3747000	2,307,790.38	1.61	EUR	-19,558.89	-0.03
Achat EUR 2307790.38 Vente CAD 3747000	-3,747,000.00	1.61	CAD	-	-
Achat EUR 218818.08 Vente SEK 2397000	218,818.08	10.83	EUR	-2,591.88	-
Achat EUR 218818.08 Vente SEK 2397000	-2,397,000.00	10.83	SEK	-	-
Achat EUR 5543765.03 Vente USD 6480467.29	5,543,765.03	1.18	EUR	29,696.63	0.04
Achat EUR 5543765.03 Vente USD 6480467.29	-6,480,467.29	1.18	USD	-	-
Achat EUR 5926324.82 Vente GBP 5168000	5,926,324.82	0.87	EUR	11,867.34	0.02
Achat EUR 5926324.82 Vente GBP 5168000	-5,168,000.00	0.87	GBP	-	-
Achat EUR 617675.49 Vente GBP 539000	617,675.49	0.87	EUR	823.21	-
Achat EUR 617675.49 Vente GBP 539000	-539,000.00	0.87	GBP	-	-
Achat EUR 995118.4 Vente AUD 1768000	995,118.40	1.76	EUR	-8,107.57	-0.01
Achat EUR 995118.4 Vente AUD 1768000	-1,768,000.00	1.76	AUD	-	-
Achat GBP 129000 Vente EUR 146130.3	129,000.00	0.87	GBP	1,502.25	-
Achat GBP 129000 Vente EUR 146130.3	-146,130.30	0.87	EUR	-	-
Achat GBP 151000 Vente EUR 172273.21	151,000.00	0.87	GBP	536.98	-
Achat GBP 151000 Vente EUR 172273.21	-172,273.21	0.87	EUR	-	-
Achat USD 1102000 Vente EUR 944177.36	1,102,000.00	1.18	USD	-6,512.98	-0.01
Achat USD 1102000 Vente EUR 944177.36	-944,177.36	1.18	EUR	-	-
Créances				1,830.00	0.00
Dettes				-46,011.00	-0.07
Autres comptes financiers				1,999,528.21	2.85
TOTAL ACTIF NET			EUR	70,249,967.71	100.00

Le secteur d'activité représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du provider Bloomberg.

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des opérations à terme de devises (Devise: EUR)

Type d'opération	Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition (*)					
					Devises à recevoir (+)			Devises à livrer (-)		
	Actif		Passif		Devise	Montant	Devise	Montant		
Change à terme										
Achat EUR 113272.04 Vente DKK 845000	120.48	-	EUR	113,272.04	DKK	-113,151.56				
Achat EUR 2307790.38 Vente CAD 3747000	-	-19,558.89	EUR	2,307,790.38	CAD	-2,327,349.27				
Achat EUR 218818.08 Vente SEK 2397000	-	-2,591.88	EUR	218,818.08	SEK	-221,409.96				
Achat EUR 5543765.03 Vente USD 6480467.29	29,696.63	-	EUR	5,543,765.03	USD	-5,514,068.40				
Achat EUR 5926324.82 Vente GBP 5168000	11,867.34	-	EUR	5,926,324.82	GBP	-5,914,457.48				
Achat EUR 617675.49 Vente GBP 539000	823.21	-	EUR	617,675.49	GBP	-616,852.28				
Achat EUR 995118.4 Vente AUD 1768000	-	-8,107.57	EUR	995,118.40	AUD	-1,003,225.97				
Achat GBP 129000 Vente EUR 146130.3	1,502.25	-	GBP	147,632.55	EUR	-146,130.30				
Achat GBP 151000 Vente EUR 172273.21	536.98	-	GBP	172,810.19	EUR	-172,273.21				
Achat USD 1102000 Vente EUR 944177.36	-	-6,512.98	USD	937,664.38	EUR	-944,177.36				
Total	44,546.89	-36,771.32		16,980,871.36		-16,973,095.79				

* Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation du fonds.

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - action

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - taux d'intérêts

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers à terme (hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part) (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

Instruments financiers à terme - autres expositions

Libellé de l'instrument	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
		Actif	Passif	
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

MULTIPAR GREEN BOND

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part (Devise: EUR)

Instruments financiers à terme - de change

Libellé de l'instrument	Opération affectée à la classe de part	Quantité	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'Exposition +/-
			Actif	Passif	
Futures					
Sous total			-	-	-
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			-	-	-

Synthèse de l'inventaire (Devise: EUR)

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)	68,286,844.93
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	7,775.57
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	2,001,358.21
Autres passifs (-)	46,011.00
Passifs de financement (-)	-
TOTAL	70,249,967.71